



# Sommaire

Éditorial	<b>CŒUR et UTOPIE</b>	p 3
	Roland Perceval	
Focus	<b>Focus</b>	p 4
	Marie Versele	
Actualité	<b>Réduire le coût scolaire</b>	p 6
	Valérie Silberberg	
	<b>Quelle égalité filles/garçons dans l'enseignement ?</b>	p 9
	Juliette Bossé	
Éducation	<b>Fréquentation d'un milieu d'accueil de la petite enfance</b>	p 12
	Lotta De Coster et Caroline Blanchard	
Dossier: LES JEUNES ET LE SPORT	Dossier et interviews réalisés par Iouri Godiscal et Natacha Guilitte	
	<b>Le plaisir du sport</b>	p 15
	<b>Comment sauter les obstacles ?</b>	p 17
	<b>Éclairage sur le parcours d'un sportif de haut niveau</b>	p 21
Régionales	<b>L'agenda</b>	p 27
À la Ligue	<b>L'école en question(s)</b>	p 29
	Laure-Anne Farhi	
	<b>Animateurs de projets socioculturels</b>	p 30
	Le secteur Formation	
Histoire	<b>Monsieur le Directeur Gramme, ses professeurs et ses élèves...</b>	p 31
	René Robbrecht	
Scolarité et environnement	<b>Écoles et sols pollués: quel diagnostic ?</b>	p 33
	Laurent Bourgois	
Médias	<b>Juifs entre guerre et paix, deux documentaires</b>	p 35
	Michel Gheude	
En vrac	<b>Parutions et événements</b>	p 37

**éduquer**

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2  
1000 Bruxelles

*Editeur responsable*  
Roland Perceval

*Direction*  
Patrick Hullebroeck

*Animatrice de la revue Eduquer*  
Valérie Silberberg

*Mise en page*  
Eric Vandenhede  
*assisté par Marie Versele*

*Réalisation*  
mmteam sprl

*Ont également collaboré à ce numéro:*

Roland Perceval  
Marie Versele  
Valérie Silberberg  
Juliette Bossé  
Lotta De Coster  
Caroline Blanchard  
Iouri Godiscal  
Natacha Guilitte  
Laure-Anne Farhi  
René Robbrecht  
Laurent Bourgois  
Michel Gheude

Roland Perceval, président de la Ligue

## CŒUR et UTOPIE

La connaissance d'une ou plusieurs langues autres que la langue maternelle, tout un chacun en convient, est indispensable sur tout CV dans notre société où la communication est évidemment primordiale. Au sens large, la notion de langue englobe aussi le langage informatique qui, dans ce monde de plus en plus numérique, domine les relations et les actes les plus élémentaires de notre vie.

Mais dans tous ces langages, il en est un qui semble fortement négligé : c'est celui du cœur.

Dans un monde traversé par des crises de plus en plus destructrices, non plus au sens des grands cataclysmes que le XX<sup>e</sup> siècle a connus, mais rampantes et sapant tout ce qui a fait notre civilisation dont nous croyions sans doute qu'elle serait éternelle, où se trouve encore la place du cœur ?

Dans la politique ? Au niveau des slogans certainement (et encore...), mais des faits et des réalisations... ?

Dans l'économie ?

Dans le respect de la nature ?

Dans le respect des femmes ?

Dans le respect des règles ?

...

« *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point.* » disait Pascal.

Aujourd'hui, le déraisonnable est dans ce qui est hors du cœur, dans un monde traversé par des idéologies souvent religieuses qui

tuent, violent des enfants, détruisent le patrimoine résultant du génie des hommes, mutilent des femmes dans la plus parfaite impunité... Qui s'en soucie vraiment à part des mouvements « citoyens » sporadiques ? Les idéologies religieuses extrémistes seraient-elles le pendant des idéologies qui ont fait tant de ravages au siècle dernier ? Si le sens du mot « religion » est « relier, rassembler », alors les religions ont bien failli à la « mission » qu'elles se sont arrogée dans un but purement politique et de domination des consciences et des comportements en société. Est-ce à cela que pensait Malraux dans sa phrase célèbre sur le sens duquel tout le monde n'a pas le même avis ?

Et pourtant, tous les jours, dans nos classes, des enseignants se dévouent et travaillent pour que ce langage du cœur soit une réalité. Pour que nos élèves comprennent qu'outre les compétences qu'il faut maîtriser dans les branches enseignées, il en est une indispensable si l'on ne veut pas que ce monde devienne vraiment « un monde de brutes », régit par la concurrence, le profit, les inégalités, le sport « spectacle » gangréné par l'argent, etc.

Ce langage du cœur passe inévitablement par la tolérance et l'écoute. C'est en cela que l'établissement d'un cours commun de philosophie et d'approche des courants de pensée, religieux ou non, dans un esprit d'ouverture et de tolérance, va dans le bon sens, celui de la place que le cœur n'aurait jamais dû perdre : la première.

Utopie ? Sans doute. Mais que serait le monde sans utopies. Songez à toutes les pensées novatrices qui furent qualifiées d'utopies par les éternels sceptiques et qui se sont réalisées...

J'aime à croire que le cœur a un avenir.

### Cotisation et don 2013

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2013**, merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2013** est de **20€** minimum.

Par ailleurs, faire un **don**, c'est marquer votre soutien **(les dons de 40€ et plus sont déductibles de vos impôts)**

**A verser sur le compte :**  
**BE19 0000 1276 64 12**  
**BIC : BPOTBEB1**  
**de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl**  
**rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles**  
**Communication : cotisation ou don 2013**

**Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez contacter Laurent Bourgeois : Tél. : 02/512.97.81**  
**Email : admin@ligue-enseignement.be**

## Billet d'humeur

### Le culte de la performance réduit l'homme

La notion de performance vient du verbe ancien *performer* qui signifie « accomplir, exécuter ». C'est le sens que la linguistique, sans doute plus attentive à la valeur des mots, lui a conservé pour les actes de langage.

Que, de nos jours, le terme performance ne signifie guère plus que le résultat chiffré d'un athlète ou d'un cheval de course, en dit long sur la façon restreinte dont on entend aujourd'hui l'accomplissement, aussi bien dans le sens de l'exécution d'une action que de son résultat, en tant qu'accomplie.

Car il en est ainsi, à l'époque actuelle, pour toutes choses : chevaux, machines, organisations, êtres et activités humains sont évalués et contrôlés au niveau de leur performance, c'est-à-dire d'un résultat chiffré.

La performance exprimée par un chiffre donne l'illusion de la comparabilité. C'est sa principale raison d'être. En éducation, par exemple, c'est la réduction de la prestation d'un élève à la cote chiffrée qui donne l'illusion de pouvoir comparer le niveau atteint par un enfant à celui d'un autre.

Mais ce que l'on gagne dans l'illusion de la comparaison, on le perd dans la richesse de l'accomplissement.

Ainsi de l'activité sportive elle-même : plus elle est focalisée sur le chrono, la hauteur, la distance ou le poids atteints, moins elle est synonyme de développement physique global, de sociabilité, d'exploration de soi et d'expérience humaine totale.

Poussée à son point extrême, l'obsession de la performance altère la nature de chaque activité. Pire, elle en dévie la pratique. Car l'usage de l'EPO, des corticoïdes et autres stimulants sont, à n'en pas douter, les instruments d'un même culte.

Le culte de la performance tient ainsi du paradoxe : plus il vante l'exploit et plus il réduit l'homme à n'être qu'un jouet de son culte.

C'est vrai également dans l'enseignement.

Patrick Hullebroeck, directeur

## Un jour... en 1997

### Le 23 février 1997 - Le clonage de la brebis Dolly

**D**olly est le nom donné à une brebis, célèbre pour avoir été le premier mammifère cloné de l'histoire à partir d'un noyau de cellule somatique adulte. La performance a été réalisée par une équipe de scientifiques écossais menée par Keith Campbell et Ian Wilmut chez PPL Therapeutics.

La manipulation consistait à prélever des cellules de glande mammaire de la brebis adulte « géniees ». De ces cellules fut prélevé le noyau cellulaire, ensuite transplanté dans l'ovule énucléé (dont le noyau a été extrait) d'une autre brebis, nommée Belinda. 277 cellules-œufs furent créées, qui donnèrent naissance à 30 embryons. Un seul d'entre eux se développa jusqu'à l'âge adulte : Dolly, copie génétique de la brebis Belinda. Cependant, Dolly n'est pas le clone parfait de Belinda. En effet, dans l'ovule utilisé, comme dans toutes les cellules, se trouvaient des organites, les mitochondries (« usines énergétiques » de la cellule), qui possèdent leur propre patrimoine génétique. Dolly est donc aussi le fruit de la brebis qui a donné son ovule.

Avec cette révolution scientifique, la production en séries d'individus possédant le même patrimoine génétique est désormais devenue possible. On estime aujourd'hui que le clonage est une solution intéressante pour la sauvegarde des espèces en voie de disparition.

Pour l'anecdote, la brebis clonée fut nommée Dolly en hommage à Dolly Parton, chanteuse américaine de country dotée d'une poitrine généreuse, en référence à l'usage des cellules de glande mammaire prélevées pour effectuer l'opération de clonage.



## Activité

### La Fête de l'Iris 2013

**É**vénement-phare du printemps, la Fête de l'Iris vous attend, cette année encore, avec ses nombreuses activités gratuites (concerts, art urbain, visites, animations) pour les grands comme les plus petits. Comme chaque année, la Fête de l'Iris nous promet son lot de nouveautés pour une nouvelle édition à ne pas rater.

Plus d'info : [www.fetedeliris.be](http://www.fetedeliris.be)

Le week-end des 4 et 5 mai 2013



## Mini news

**E**n 1994, lors du génocide rwandais, le gouvernement à Kigali encouragea le massacre systématique de la minorité tutsie. En deux mois, les milices hutues tuèrent près d'un million de personnes.



## Expression

### « Tout de go »

**L**'expression « Tout de go » signifie d'emblée, directement, d'un seul coup. L'expression serait apparue au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est une déformation de l'expression « tout de gob », gob étant un substantif tiré du verbe gober. « Avaler tout de gob » voulant dire « avaler d'un trait ».

## Internet

### [www.craK.biz](http://www.craK.biz)

**L**e CraK est un Cercle des éditeurs d'Applications pour les Kids. Composé d'une communauté professionnelle qui rassemble les acteurs des marchés numériques jeunesse, éditeurs, médias, distributeurs, institutionnels..., le CraK part de l'innovation numérique en applications ludo-éducatives dans le secteur jeunesse pour mettre en valeur ces nouveaux supports éducatifs, permettant ainsi à chacun d'accéder et d'utiliser les nouvelles technologies.





## Campagne

### Yapaka : l'hypersexualisation des enfants

**Y**apaka se penche aujourd'hui sur le phénomène de l'hypersexualisation des plus jeunes ; cette pression qui pousse les enfants à entrer dans une sexualité abusive qui n'est pas de leur âge mais qui vient également entraver leur processus de développement (rythme d'appropriation de la sexualité, la construction de leur vie psychique). Bref, « laissons les enfants être des enfants ».

Plus d'info : [www.yapaka.be](http://www.yapaka.be)



## Citation...

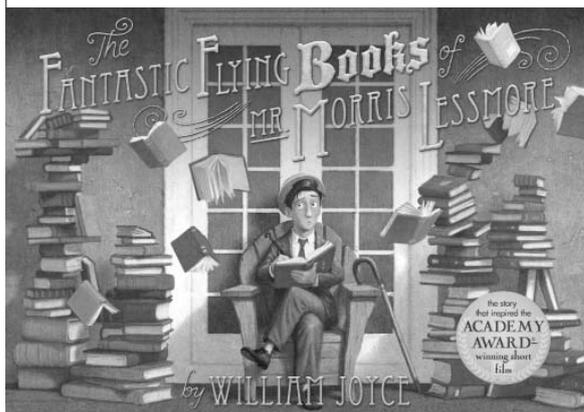


« Il n'existe que deux choses infinies, l'univers et la bêtise humaine... mais pour l'univers, je n'ai pas de certitude absolue. » - Albert Einstein

## Jeunesse

**Les fantastiques livres volants de Morris Lessmore** de William Joyce

**U**n jour, une tornade vient tout détruire et transforme le monde de Morris Lessmore en noir et blanc... Tout est en ruines. Alors Morris erre au hasard des rues sombres. Soudain, il aperçoit une femme tout en couleurs, tirée par des livres. Elle vole, mais avant de disparaître complètement dans le ciel, la femme lui donne son livre préféré. Un livre qui va conduire Morris dans une bibliothèque peuplée de livres qui vivent... Une nouvelle vie commence pour Morris : celle de la lecture, d'une passion tout en couleurs, pleine d'aventures et de joie de vivre. Enchanteur et attachant, cet ouvrage est une déclaration d'amour à la lecture. Un vrai souffle emporte le lecteur à travers un récit à la fois truffé de références et superbement illustré. Magnifique !



## Musique

### Keaton Henson - Birthdays

**K**eaton Henson est un jeune londonien de 23 ans à la voix somptueuse et aux mélodies mélancoliques. Digne héritier de Jeff Buckley et Elliott Smith, Keaton Henson livre un album à l'univers sombre, précieux et délicat, qui parlera aux âmes sensibles. Car, derrière cette beauté musicale, se cache une tristesse infinie qui touche invariablement. À découvrir également, l'album Dear sorti en 2012.



## Bande dessinée

### Les enfants du Duce de Nathalie Baillot

**I**gnazio est un vieux colombophile, un ancien médecin légiste, qui possède chez lui le moulage du corps de Mussolini. Persuadé que les circonstances de la mort du dictateur ne sont pas celles décrites dans la version officielle, Ignazio va mener l'enquête de sa vie : trouver les circonstances exactes de l'exécution du dictateur. Au niveau du graphisme, le pastel gras de Baillot sert remarquablement le récit : les visages, presque flous, semblent témoigner sous le couvert de l'anonymat. *Les enfants du Duce* est un récit captivant tout en étant instructif. On apprend en effet beaucoup de choses sur cette période de l'Histoire (entre autres, l'embrigadement des jeunes dans la Balilla, mouvements de jeunesse fascistes) rarement traitée en BD. Prometteur pour un premier ouvrage.



## Activité

### Sa-me-di de la musique (5+)

**E**mmenez vos enfants (dès 5 ans) à la découverte de la musique, ce langage universel qui fascine, fait réfléchir et rêver, peu importe l'âge. Lors de ces rencontres musicales, la conteuse Catherine Stilmant, entourée de trois musiciens de l'Orchestre National de Belgique, nous conte une histoire ponctuée, ça et là, d'intermèdes musicaux, conçus comme de véritables décors sonores. Séances : à 11h en français, à 14h en néerlandais. Plus d'info : [www.bozar.be](http://www.bozar.be)

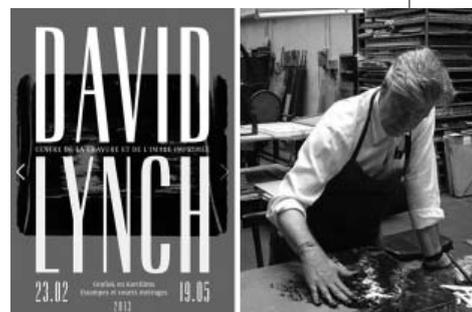
**BO  
ZAR**

## Exposition

### David Lynch, Circle of dreams

**L**e nom de David Lynch évoque avant tout l'univers du cinéma. À côté de ses films, inclassables (Elephant Man, Lost Highway, Mulholland Drive...), à l'ambiance mystérieuse et troublante, s'ajoute sa passion pour l'art, plus précisément la peinture. Le Centre de la gravure et de l'image imprimée de La Louvière accueille aujourd'hui l'expo David Lynch, *Circle of dreams*. Y sont présentes, pas moins de 120 lithographies réalisées depuis 2007 consacrées aux univers obsédants de Lynch, ainsi que quelques gravures sur bois créées en novembre et décembre 2012.

À explorer jusqu'au 19/05/2013 au Centre de la gravure et de l'image imprimée de La Louvière.



## Réduire le coût scolaire

Ce n'est pas nouveau : l'école coûte cher aux parents. La ministre Marie-Dominique Simonet a annoncé qu'elle allait exiger plus de transparence de la part des écoles quant aux frais scolaires.

En faisant cette annonce, la ministre répond notamment aux revendications de la Ligue des Familles qui mène régulièrement des enquêtes sur le coût de la scolarité et qui demande que les établissements scolaires soient au moins clairs sur ce qu'ils réclament aux parents.

Les écoles primaires et secondaires ne peuvent réclamer qu'une série limitée de paiements (transport et entrée à la piscine, ainsi qu'à des activités culturelles et sportives à vocation pédagogique). Au secondaire, les écoles peuvent aussi faire payer les photocopies (avec un plafond annuel de 75 euros) et le prêt de livres. Ni au primaire, ni au secondaire, le journal de classe ne doit être payé.

Toutefois, la plupart des parents ignorent ces règles, comme en témoigne un sondage que Dedicated Research a réalisé pour la Ligue des Familles. Sur

1792 sondés, 19% savent que des règles ont été fixées en matière de frais, et 5% disent connaître ces règles. Même les enseignants ne semblent pas suffisamment au courant : parmi les sondés se disant enseignants, un sur deux sait que des règles existent, mais ne savent pas forcément en quoi elles consistent !

Le 20 février dernier, la ministre de l'Enseignement obligatoire a donc indiqué qu'elle allait remédier à la situation. Elle va créer un site web qui précisera ce qui est permis, et une brochure sera diffusée.

Un décompte (mensuel ou trimestriel) sera également réclamé à chaque établissement primaire ou secondaire. À l'euro près, ce décompte devra préciser à chaque parent ce qui a été demandé au cours du mois ou trimestre écoulé. Il est également question d'imposer aux écoles une estimation prévisionnelle des frais à venir.

Enfin, les inspecteurs pourront bientôt contrôler le respect des règles relatives aux frais.

Le MR, dans l'opposition, s'est dit heureux que la ministre prenne enfin des mesures en termes de transparence des frais scolaires, tout en rappelant qu'il avait déjà déposé, en 2006 puis

en 2012, une proposition de décret relative à la facturation des frais scolaires. « Notre proposition de décret rappelait ainsi que la première chose à faire était d'imposer la facturation dans toutes les écoles et absolument pour tous les frais. C'est en effet en passant par une facturation claire et complète qu'il sera réellement possible de faire le point sur les frais scolaires et, le cas échéant, de prendre des mesures là où les frais se révéleraient trop élevés. », a rappelé Françoise Bertieaux, cheffe de groupe MR au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À l'heure des inscriptions en 1<sup>re</sup> secondaire, certains affirment que des écoles gonflent les frais scolaires pour pouvoir sélectionner les enfants. Ces frais peuvent en effet être un frein à l'inscription d'enfants de milieux populaires dans certaines écoles.

Les mesures de Marie-Dominique Simonet permettraient donc d'empêcher ces écoles de contourner le décret « inscriptions ».

### Mieux cadrer les voyages scolaires

Dans un même souci de réduction des coûts, la ministre Simonet entend empêcher les voyages scolaires onéreux et

“ Les mesures de Marie-Dominique Simonet permettraient d'empêcher certaines écoles de contourner le décret « inscriptions ». ”



parfois contestables d'un point de vue pédagogique.

Pour rappel, depuis 2006 et à l'initiative de la ministre Marie Arena, une classe ne peut partir que si 90% des élèves participent au voyage (75% dans le maternel et le spécialisé). Mais ces contraintes ne s'appliquent que pour les voyages de 5 jours au moins. À partir de l'année prochaine, elles vaudront pour tout déplacement, même d'un jour.

La Ligue des familles propose, dans sa campagne intitulée « Réduire les frais de l'école », l'idée d'un plafond pour les voyages scolaires. Ce plafond existe notamment en Flandre et certains pouvoirs organisateurs en Fédération Wallonie-Bruxelles l'ont également mis en place. La ministre de l'Enseignement a promis d'agir sur le sujet, mais elle prend cependant bien garde de ne pas empiéter sur la liberté pédagogique et l'autonomie des pouvoirs organisateurs, ce qu'elle aurait fait si elle avait fixé un plafond, un montant à ne pas dépasser par voyage.

Toutes ces mesures devraient entrer en vigueur à partir de la prochaine rentrée.

Si la Ligue des Familles s'en réjouit, elle souhaite surtout une diminution des frais scolaires. Lors de sondages qu'elle a menés, 6 parents sur 10 pensent que les frais de fournitures scolaires sont excessifs. D'autant plus qu'une de ces enquêtes révèle que beaucoup de parents ont du mal à satisfaire leurs besoins de base : soins de santé, logement, chauffage, nourriture et... frais scolaires.

## Sources

- *Coûts scolaires : ce que vous en pensez*, in *Le Ligueur*, n°5, 20 février 2013;
- *La Libre Belgique*, 22/02/2013;
- *Réduire les frais de l'école*, campagne de la Ligue des Familles, [www.ecolepourtous.be](http://www.ecolepourtous.be);
- *Simonet souhaite mieux encadrer les frais scolaires*, sur [www.enseignons.be/actualites/2013/02/22/simonet-frais-scolaires/](http://www.enseignons.be/actualites/2013/02/22/simonet-frais-scolaires/);
- *Le Soir*, 20/02/2013 et 21/02/2013.

## Les frais interdits...

### En maternelle et primaire

- frais liés au fonctionnement, à l'équipement et à l'encadrement des établissements scolaires (exemple : location de la salle de sport pour le cours de gymnastique);
- distribution et achat de fournitures scolaires;
- frais pour la délivrance des diplômes et certificats d'enseignement ou bulletins scolaires;
- photocopies;
- journal de classe;
- prêt ou achat de livres scolaires, d'équipements personnels et d'outillage.

### En secondaire

- frais afférents au fonctionnement, à l'équipement et à l'encadrement des établissements scolaires (exemple : location de la salle de sport pour le cours de gymnastique);
- distribution et achat de fournitures scolaires;
- frais pour la délivrance des diplômes et certificats d'enseignement ou bulletins scolaires;
- journal de classe;
- distribution et achat de manuels scolaires.



## En bref...

### 1<sup>er</sup> degré

La note d'orientation relative aux « *ajustements et approfondissements de la réforme du premier degré* » (dans le cadre du décret du 30 juin 2006) a été approuvée. Concrètement, il a été décidé de consolider le tronc commun des apprentissages pour tous jusqu'à 14 ans. La diversité des profils des élèves sera davantage prise en compte, en différenciant les rythmes et chemins d'apprentissage au bénéfice de tous les élèves, y compris ceux à besoins spécifiques, en articulant démarches coopératives entre élèves et soutiens individualisés, en valorisant aussi chez l'élève différentes formes d'expression. Dans cette optique, le gouvernement a mis en place un plan d'actions visant à impliquer les écoles qui le souhaitent dans un projet d'aménagement de parcours d'élèves au sein du 1<sup>er</sup> degré, afin de faciliter **les processus de différenciation, d'orientation et de promotion de la réussite**. Un plan qui devrait se déployer en deux temps et ce, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

*La Libre Belgique, 22/02/2013*

### Référentiels

Le ministre Simonet a entrepris de réécrire les nouveaux « référentiels » dont les réseaux d'enseignement s'inspirent pour rédiger leurs programmes. Elle a prié des experts de pondre des textes « *plus précis, plus concrets, plus lisibles* » en maths, français, sciences, histoire, géo, pour le secondaire général et le qualifiant. Globalement, la **Copi** (Commission de pilotage de l'enseignement) « *se réjouit des avancées obtenues dans chaque nouveau référentiel (...)* », mais au nom de la cohérence, elle suggère que les référentiels, au lieu d'être découpés par degré, le soient par année. Elle souhaite également que la cohérence entre disciplines soit améliorée, principalement en maths et sciences. Enfin, elle s'alarme de la « *quantité de matière à couvrir dans plusieurs disciplines* », notamment en sciences de base et histoire/géo.

*Le Soir, 23/02/2013*

### Accord sectoriel

La négociation de l'accord social 2013-2014 des enseignants se termine. Les syndicats jugent les propositions ministérielles insuffisantes, mais ont décidé de les accepter à **deux conditions** :  
- que l'accord précédent (2011-2012) soit to-

talement concrétisé avant la fin de l'année ;  
- qu'un dialogue se poursuive sur la taille des classes, la formation initiale, l'accompagnement du jeune prof et les fins de carrière.

*Le Soir, 05/03/2013*

Réuni le 7 mars, le gouvernement de la Communauté française a accepté les conditions émises par les syndicats.

*Le Soir, 08/03/2013*

### Paysage universitaire

Après les Hautes écoles et les étudiants, c'était au tour des **organisations syndicales** de s'exprimer au sujet de la réforme relative au paysage de l'enseignement supérieur. Sur les 8 organisations syndicales, la moitié (CGSP-E, CSC-E, SLFP-E et CGSP-Amio) s'est exprimée en faveur d'une suppression pure et simple des trois « interpôles », estimant que « *cette troisième couche n'apporte rien d'utile aux deux premières mais ne fait qu'alourdir encore un peu plus la machine administrative* ». CGSP-E et CSC-E s'accordent pour dire que les deux compétences principales des « interpôles » - aide à la réussite et avis sur les nouvelles habilitations dans l'enseignement supérieur de type court - doivent revenir dans le giron de l'Ares.

*La Libre Belgique, 08/03/2013*

Les **universités** ont remis leur avis sur la réforme Marcourt par l'entremise du Ciuf (Conseil interuniversitaire de la Communauté française). Les universités déplorent que l'avant-projet de décret n'évoque nullement la question du **financement**. Elles soulignent aussi que les pouvoirs et le mode de fonctionnement de l'**Ares** sont « *largement imprécis* » et son statut juridique « *n'emporte pas l'adhésion* ». Concernant les interpôles, l'UCL demande le respect de l'accord du 17 janvier. Les autres universités demandent au contraire l'abandon des **interpôles**, estimant qu'ils compliquent inutilement la structure et que les craintes exprimées par l'UCL de risque d'enfermement dans les pôles ne sont pas justifiées. Enfin, l'avant-projet prévoit que les **nouvelles habilitations** soient accordées à plusieurs établissements du pôle dispensant des études du même domaine, qui devront dès lors co-organiser le nouveau diplôme. La majorité des membres du Ciuf sont favorables à cet octroi sur base géographique, afin de limiter les concurrences stériles entre institutions. Mais l'UCL, ici aussi, se désolidarise : pour elle, la régulation de la concurrence doit se faire sur d'autres bases. Le ministre

Marcourt a annoncé le dépôt d'un texte au gouvernement à la fin mars.

*La Libre Belgique, 15/03/2013*

### Décret inscriptions

Le décret inscriptions a prévu pour 2014 **la fin de l'adossement**, ce principe qui permet à un enfant de 6<sup>e</sup> primaire de s'inscrire directement dans l'établissement secondaire lié à son école primaire. La suppression de ce dispositif suscite de nombreuses inquiétudes. Côté politique, pour le **cdH**, « *il importe de donner toutes les conditions pour maintenir et renforcer la continuité pédagogique, soit en prolongeant l'adossement, soit en renforçant les partenariats pédagogiques* ». **Ecolo** attend « *une évaluation en profondeur* » du décret. Pour un élu **PS**, « *dans la mesure où l'on veut créer plus de mixité, l'adossement n'était pas une bonne solution. C'est pourquoi a été imaginé le principe du continuum pédagogique* ». Enfin, pour l'opposition **MR**, « *l'adossement est la pire et la meilleure des choses : la pire quand on est une petite école rurale qui n'a pas la possibilité de s'adosser à un établissement secondaire et la meilleure quand on est dans un milieu plus urbain et qu'il y a des facilités* ».

*La Libre Belgique, 13/03/2013*

Les trois semaines de pré-inscription d'élèves en 1<sup>re</sup> secondaire via les « formulaires uniques d'inscription » (FUI) n'ont pas connu de problèmes organisationnels. Cette année, 49065 FUI ont été distribués, 242 de plus que l'an dernier, dans 464 écoles sur 474. **Sur ces 464 établissements, 75 sont complets**. Comme les années précédentes, c'est en Région bruxelloise que l'on en recense le plus : 39, pour 9 en Brabant wallon et 27 dans le reste de la Wallonie.

*La Libre Belgique, 14/03/2013*



## Quelle égalité filles/garçons dans l'enseignement ?

Nombre de recherches et d'initiatives visant à dénoncer les stéréotypes sexistes au sein de l'enseignement ont vu le jour ces dernières années en Belgique, souvent amorcées sous l'impulsion des mouvements féministes. En tant qu'association d'Éducation permanente, compétente sur les questions d'enseignement, il nous a paru nécessaire de nous interroger et de nous positionner sur ces problématiques. C'est en ce sens, que nous venons de réaliser l'étude « *Le Féminisme et l'enseignement, pour une égalité filles/garçons* ».

Nous avons souhaité, à travers cette étude, proposer une synthèse des données existantes mettant en lumière les problématiques autour des inégalités filles/garçons au sein de l'École. Lors de notre analyse, il nous est apparu que l'École, elle-même, véhiculait des stéréotypes liés au sexe au sein d'un « curriculum caché sexiste » ; le curriculum caché désignant « ces choses qui s'acquièrent à l'école (savoirs, compétences, représentations, rôles, valeurs) sans jamais figurer dans les programmes officiels ou explicites, sans que personne ne veuille les enseigner ».<sup>1</sup>

### Dans les manuels scolaires

Les supports pédagogiques, en Fédération Wallonie-Bruxelles, bien qu'ils soient soumis au décret de 2006 relatif à l'agrément des manuels scolaires, qui impose un « respect des principes d'égalité et de non-discrimina-

tion », présentent encore des différences de traitement selon le sexe. Le phénomène est lié au fait que les acteur-trice-s de l'éducation peinent encore à repérer les mécanismes de discrimination, qui se traduisent par :

#### - **une minoration numérique des personnages féminins :**

si on observe une parité au niveau des personnages d'enfants, chez les personnages adultes, on note une sous-représentation des femmes ;

#### - **une opposition entre les sexes :**

les filles et les garçons sont pratiquement représentés en même nombre chez les enfants, mais on note déjà des « systèmes de genre qui s'esquissent » : les attributs scolaires sont l'apanage des garçons (compas, règles, etc.), et les filles sont présentées d'une façon plus passive, regardant ou commentant l'action des garçons. Par ailleurs, les cou-

leurs restent fortement différenciées, bleu pour les garçons et rose pour les filles ;

#### - **une valorisation du masculin :**

chez les adultes, où le secteur professionnel est largement représenté, 60% des hommes sont des actifs pour seulement 42 % des femmes. Les femmes ne sont jamais représentées dans les disciplines artistiques, intellectuelles, politiques, dans les métiers d'ordre et de sécurité, de travaux publics et dans les situations d'aventure. Les loisirs sont davantage investis par les hommes, et les femmes sont représentées dans des activités traditionnellement féminines (tâches ménagères, cuisine, soins aux enfants, etc.).

### Dans les programmes scolaires

Par ailleurs, les programmes scolaires comportent « peu de femmes actives dans la société ou dans la politique, ayant mené des

actions importantes et positives, peu de femmes créatrices, dans tous les domaines des sciences, de la culture, sont mentionnées dans les diverses disciplines (...) on cite beaucoup de grands hommes mais pas de grandes femmes.»<sup>2</sup> Selon Anne Morelli, en plus de l'invisibilité dont les femmes sont l'objet, «l'image des femmes est souvent une image négative et dévalorisée». On enseigne actuellement le «masculin neutre» aux enfants, distillant une croyance du «masculin» comme représentant l'universel.

### Au niveau des interactions enseignant-e-s/élèves

Diverses études, effectuées sur base d'observations vidéo, mettent à jour le fait que, par une multitude de mécanismes «liés à différentes représentations, at-

tentes et jugements»<sup>3</sup>, les enseignant-e-s catégorisent les élèves en fonction de leur sexe. Ce type de fonctionnement est l'adage des enseignants mais aussi des enseignantes, sans distinction.

### L'univers des garçons : des capacités, une personnalité à développer

Les observations mettent en avant le fait que les enseignant-e-s n'interrogent pas les filles et les garçons de la même façon. En effet, ces derniers sont davantage mis à contribution, dans une proportion de deux tiers/un tiers, et sont interrogés plus longtemps<sup>4</sup>. Par ailleurs, les questions auxquelles ils doivent répondre sont plus complexes, liées «au moment où apparaît le savoir nouveau de la séance», quand les questions destinées aux filles ont trait à «des savoirs

déjà appris dans la classe»<sup>5</sup>. Les enseignant-e-s tolèrent davantage de la part des garçons «les interventions spontanées et les reprennent plus souvent, les gratifient de plus d'encouragements et aussi de plus de critiques»<sup>6</sup>. On parle aussi d'un «temps de latence» plus long pour les garçons, qui signifie qu'on laisse plus de temps aux garçons pour trouver la réponse.

Ces comportements des enseignant-e-s vis-à-vis des garçons s'expliquent par l'idée commune et inconsciente que les garçons ont des capacités naturelles, allant au-delà de leurs performances effectives, qu'il s'agit alors de développer. Étant considérés comme «sous-réalisateurs», l'enjeu pour les professeurs est de les encourager afin qu'ils déploient toutes leurs compétences. En outre, les garçons sont perçus par les enseignants comme étant «plus créatifs, originaux, indépendants»<sup>7</sup>, les jeux qui leur sont proposés stimulent leur imagination et leur permettent de développer leur «égo, dans le fantasme héroïque, dans l'affrontement de leurs pairs, dans la lutte contre la nature et les autres»<sup>8</sup>.

### L'univers des filles : encourager conformisme et bonne tenue

Contrairement aux garçons, que les enseignant-e-s poussent à réussir, les filles, elles, «sont supposées ne pas avoir de capacités au-delà de leurs performances et font tout ce qu'elles peuvent»<sup>9</sup>; par conséquent, les filles seront moins dépréciées quand elles échouent, surtout dans les disciplines connotées «masculines»<sup>10</sup>. Par ailleurs, les qualités requises chez une fille sont à l'opposé de ce qui est encouragé chez les garçons. On valorise chez elles la bonne tenue (on fait davantage de remarques aux filles qu'aux garçons concernant l'habillement), la belle écriture, le «bon comportement». Quand les garçons se construisent hors du regard de l'adulte, puisque soumis

Garçon-homme	Fille-femme
	Émotive
Sportif	
Créatif	Exécutante
Protecteur	Recherchant la protection
Dominant, chef, direct	Devant plaire, veiller à sa présentation physique
	Évitant les risques
Dominateur - concurrentiel - prenant des risques	Favorisant le compromis, le dialogue
Impliqué dans la sphère publique	Impliquée dans la sphère privée, centrée sur la famille et les enfants
Privilégiant la réussite professionnelle	Privilégiant l'épanouissement familial
Rationnel	Intuitive
Scientifique	Littéraire
Manuel, bricoleur	
Stratège	Passive, conditionnée
Sexuellement actif	Sexuellement passive
Violent	Douce

Tableau issu de la revue *Faits & Geste*, n°33, printemps 2010

“ L’indiscipline des garçons est tolérée, vue comme un comportement fâcheux mais inévitable, alors qu’elle est stigmatisée et rejetée parfois violemment chez les filles dont on attend la docilité. ”

à davantage de critiques, les filles, quant à elles, très protégées, se développent en fonction du regard des autres, dans « l’approbation constante de l’adulte »<sup>11</sup> ; « tant qu’elles restent sages, on leur pardonnera plus vite leurs mauvais résultats ». Enfin, elles seront plus souvent mises à contribution dans la gestion de l’espace domestique, quand les garçons seront plus vite envoyés dans la cour ou dans le jardin.

### Le double standard

L’expression « double standard », dans ces circonstances, correspond au fait que les enseignant-e-s apprécient différemment une même conduite suivant que l’élève est une fille ou un garçon. Par exemple, ce double standard s’appréhende au niveau de l’acceptation des comportements liés à l’un ou l’autre sexe : « L’indiscipline des garçons est tolérée, vue comme un comportement fâcheux mais inévitable, alors qu’elle est stigmatisée et rejetée parfois violemment chez les filles dont on attend la docilité. »<sup>12</sup>

### Les effets des stéréotypes de genre sur les filles

Selon Marie Duru-Bellat, « tous ces comportements sont largement inconscients, et ils reposent sur une lecture très particulière du réel, qui peut être tout à fait erronée, mais leurs effets n’en sont pas moins réels. » Par exemple, si l’on dit à un individu que les personnes de son sexe réussissent mieux tel ou tel test, il réussira mieux le test que si on lui avait affirmé l’inverse. On appelle ce phénomène, « effet pygmalion » ou « prédiction auto-réalisatrice » : les attentes façonnent les comportements, les élèves intériorisant ce que l’on attend d’eux et la façon dont on les perçoit.

Les conséquences de ces attentes différenciées sont particulièrement négatives pour les filles qui :

- ont une moindre estime d’elles-mêmes ;
- ont peu de modèles positifs ;
- rejettent les filières scientifiques, pourtant plus valorisées socialement ;
- intègrent leur futur rôle social : elles se dirigent vers des carrières d’aide à la personne (aides-soignantes, infirmières, institutrices, éducatrices, assistantes sociales

etc.), et dans la famille, elles continuent de prendre en charge l’essentiel des tâches ménagères et des soins aux enfants.

### Quelques pistes d’action

Au regard de ces mécanismes de discrimination, il paraît donc, d’une part, **nécessaire de former les enseignant-e-s à reconnaître le sexisme au sein des manuels et programmes scolaires**. À la Ligue, nous préconisons donc :

- de bien choisir, en tant qu’enseignant-e, les manuels scolaires qui accompagnent les cours et de valoriser le rôle des femmes dans chaque discipline ;
- d’utiliser les manuels afin d’éveiller l’esprit critique des enfants face aux discriminations et stéréotypes.

D’autre part, il semble primordial de **mettre en place, au sein de la formation initiale et continue, des cours théoriques et pratiques autour de la notion de genre**, ce qui fait, aujourd’hui, particulièrement défaut en Fédération Wallonie-Bruxelles. Gageons que cette parole que nous portons et que portent diverses structures féministes sera entendue dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignant-e-s.

Pour consulter l’étude : [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)

1. Nicole Mosconi, *Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l’égalité ?*, Eduscol, Portail national des professionnels de l’éducation, 2009, <http://eduscol.education.fr/cid47785/genre-et-pratiques-scolaires%A0-comment-eduquer-a-l-egalite%A0.html>
2. Idem.
3. Idem.
4. Idem.
5. Idem.
6. Idem.
7. Marie Duru-Bellat, *L’Ecole des filles*, L’Harmattan, Paris, 1990, p. 62.
8. Christian Baudelot et Roger Estabiet, *Allez les filles !*, Paris, édition du Seuil, 2006, p. 150.
9. Nicole Mosconi, op.cit.
10. Marie Duru-Bellat, op.cit., p. 62.
11. Ibidem.
12. Nicole Mosconi, op.cit.



# Fréquentation d'un milieu d'accueil de la petite enfance

## Impact sur le développement des enfants

Cet article se propose d'approfondir la question de l'impact de la fréquentation d'un milieu d'accueil de la petite enfance sur plusieurs aspects du développement global de l'enfant ainsi que la notion de la qualité de l'accueil.

Dans la plupart des pays occidentaux, les services d'accueil de la petite enfance sont fournis par des adultes autres que les parents et font partie de la vie quotidienne des jeunes enfants (McCartney, 2007). Un rapport du centre de recherche *Innocenti* d'Unicef (Adamson, 2008) avance que nous vivons actuellement une révolution, car il n'y a jamais eu de générations, tous pays confondus, où la plupart des enfants passent la majorité du temps préscolaire en dehors de la famille, notamment dans des services à la petite enfance payants fournis, bien souvent, par des centres financés par le gouvernement.

Quelles sont les implications de cette évolution pour le développement des jeunes enfants ? Les enfants fréquentant les services à la petite enfance, et plus particulièrement les crèches collectives, se développent-ils différemment que ceux qui ne

vivent pas une telle expérience ? Ces questions ne sont pas nouvelles. Depuis plus de quarante ans, de nombreuses recherches se sont penchées sur l'impact de la fréquentation d'un service d'accueil de la petite enfance et des soins non parentaux sur la santé et le développement de l'enfant, sur ses aptitudes cognitives et linguistiques, ainsi que sur son adaptation et ses relations sociales.

### Évolution des questions de recherche

Bien qu'un consensus existe entre chercheurs sur le fait que les parents demeurent l'influence la plus importante sur le développement et le bien-être des enfants, les soins non parentaux semblent également avoir un impact important (Ahnert & Lamb, 2011). En conséquence, les chercheurs se sont centrés sur la nature des soins non parentaux et leur impact sur les

enfants, en tenant compte de la diversité des milieux familiaux ainsi que des besoins individuels, développementaux et éducatifs, ceux-ci pouvant varier.

Il y a eu plusieurs vagues de recherche sur les effets des services à la petite enfance. Lorsque les chercheurs étudiaient le développement des jeunes enfants ont commencé à examiner l'impact des milieux d'accueil de la petite enfance, ils se sont inquiétés, a priori, du fait que les soins non parentaux puissent représenter un risque pour les enfants, que ce soit au niveau du développement socio-affectif ou encore sur le plan comportemental (Ahnert et Lamb, 2011). Par la suite, les chercheurs ont commencé à explorer les avantages des soins de bonne qualité et leurs bénéfices potentiels pour le développement de l'enfant. Nous synthétisons ci-dessous plusieurs résultats intéressants de recherches internationales

abordant les impacts de la fréquentation d'un milieu d'accueil sur le développement du jeune enfant.

## Développement relationnel et le bien-être de l'enfant

Le développement et le maintien de bonnes relations entre les enfants fréquentant des services de la petite enfance et leurs parents dépend de la capacité des parents à prodiguer des soins attentionnés à leur enfant à la maison (Ahnert et Lamb, 2011). La vaste recherche « *Early Child Research Network* », menée aux États-Unis par le *National Institute of Child Health and Human Development* (NICHD, 1997), met en avant l'importance pour les parents d'établir un équilibre entre la maison et le milieu d'accueil et de continuer à avoir des formes d'interactions intimes avec leur enfant, celles-ci étant rarement offertes dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

Chez le jeune enfant d'âge préscolaire, de longues heures dans les services et des relations parents-enfant stressantes peuvent être associées à l'agressivité (Belsky, Vandell, Burchinal et al., 2007). La transition de la maison au milieu d'accueil est éprouvante pour bien des enfants, et les pourvoyeurs de soins doivent les aider à composer avec ce stress, mesuré par le taux de cortisol dans le sang (Ahnert, Gunnar, Lamb, Barthel, 2004). Idéalement, la crèche met tout en œuvre pour limiter le ressenti de rupture et pour garantir au bébé une cohérence et une continuité entre le milieu familial et celui de la crèche, ainsi qu'à l'intérieur de la crèche (Cadart, 2006).

## Développement social de l'enfant

L'accueil collectif limite la possibilité de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque enfant, mais il offre à l'enfant l'occasion de contacts sociaux avec les pairs et avec les adultes qui s'occupent de lui, élargissant ainsi son environnement social. De nombreux auteurs soulignent le fait que la crèche collective offre - potentiellement - la première inscription sociale à l'enfant. Ahnert, Pinquart et Lamb (2003) soulignent, quant à eux, le fait que la qualité et la sérénité des relations développées par les pourvoyeurs de soins avec les enfants dépendent davantage de leur comportement à l'égard du groupe d'enfants dans son ensemble, que de la qualité des interactions dyadiques avec des enfants en particulier.

À partir de l'âge de deux ans, les enfants sont capables d'interagir plus en profondeur



avec leurs pairs. Lorsque certaines conditions sont remplies, de telles rencontres fournissent de bonnes occasions pour apprendre les règles de l'interaction sociale et pour apprendre comment évaluer les offres sociales, comment mener des dialogues et, plus important encore, comment résoudre des conflits avec les pairs de façon constructive (Hartup et Moore, 1990).

## Développement cognitif et linguistique de l'enfant

Malgré des résultats contradictoires des recherches portant sur les effets des services à la petite enfance sur le développement cognitif et linguistique, des recherches plus récentes ont systématiquement documenté les effets continus et positifs des services de grande qualité, même sur le rendement scolaire ultérieur des enfants (Campbell, Pungello, Miller-Johnson, Burchinal, Ramey, 2001 ; NICHD Early Child Care Research Network, 2000 ; Pierrehumbert, Ramstein, Karmanolia et Halfon, 1996, cités par Ahnert et Lamb, 2011). Presque tous les enfants, et non seulement ceux provenant de milieux familiaux moins stimulants, peuvent profiter, sur le plan cognitif, de la fréquentation d'un milieu de garde, surtout lorsque les enfants bénéficient de relations positives avec leurs pourvoyeurs de soins (Pierrehumbert et al., 1996).

Pour que les enfants puissent bénéficier des expériences relationnelles, sociales,

cognitives et linguistiques dans les milieux d'accueil de la petite enfance, les services non parentaux doivent respecter la diversité (Vandenbroeck, 2005), fournir un accès à une variété de relations sociales positives et être de bonne qualité (Lamb, 2000). Mais qu'entendent les chercheurs dans le domaine de la petite enfance par « qualité de l'accueil » ?

## La notion de « qualité de l'accueil »

La notion de qualité de l'accueil est très difficile à définir, car il est en effet très compliqué de donner des points ou de juger la qualité de manière objective. Les chercheurs ont toutefois pu isoler certaines conditions liées au développement des enfants et ces dernières sont devenues incontournables.

- Une première condition est le ratio adulte-enfant : le **nombre d'enfants par adulte** est idéalement limité si l'on veut s'assurer que le milieu d'accueil soit approprié au développement de l'enfant. En outre, la taille du groupe et sa composition doivent être considérées comme des médiateurs de la qualité des relations dyadiques entre le pourvoyeur de soins et l'enfant (NICHD, 1996 ; 2000).

- Une deuxième condition renvoie aux **qualifications des professionnels**. Il semblerait que le nombre d'années d'expérience du personnel a beaucoup moins d'influence sur la qualité de l'accueil que ses

qualifications. Ce qui est important dans la qualification, ce n'est pas tant la technique qu'une **attitude réflexive face aux questions inattendues rencontrées sur le terrain**, surtout dans un contexte de diversité sociale, économique et culturelle. S'occuper des enfants d'autres personnes, en groupe, demande des stratégies et attitudes différentes de celles que l'on peut déployer avec ses propres enfants (Ahnert et Lamb, 2011). Il importe de souligner le fait que la Belgique est le seul pays en Europe qui n'a pas de formation au niveau d'études supérieures pour les professionnels travaillant avec les plus jeunes enfants (Vandenbroeck, 2005).

- La **continuité du personnel** semble également être un critère de qualité. Cela nous renvoie à la problématique du travail à mi-temps du personnel.
- Une autre condition est la manière dont les milieux d'accueil prennent en compte la diversité socio-économique, culturelle et linguistique des familles. En effet, le **respect de cette diversité**, la reconnaissance des appartenances multiples de l'enfant et d'une identité «incluant» sont favorables à l'épanouissement de l'enfant (Mahon, 2011). Plusieurs études ont montré que l'enfant ne s'épanouit que lorsqu'il se sent bien (notion du bien-être, *well-being*) et lorsqu'il se sent concentré dans son activité (implication, *involvement*) (Laevers, 2011; Vandenbroeck, 2005).
- D'autres exigences de base d'un système de services de qualité sont la qualité de **l'environnement physique** pour les jeunes enfants, celui-ci devant être sain, sécuritaire et stimulant et adapté au niveau de sa superficie au nombre d'enfants.

Les effets de la fréquentation des services à la petite enfance sur le développement de l'enfant sont multiples, complexes, et varient en fonction de la qualité des services dispensés par les pourvoyeurs de soins. Les milieux d'accueil de grande qualité favorisent le développement social, cognitif et langagier de l'enfant. Au niveau politique, il importe de souligner la très grande importance de veiller à ce que tous les jeunes enfants puissent avoir accès à des services d'accueil de grande qualité et d'offrir aux professionnels travaillant avec ces enfants des formations de qualité adaptées aux réalités du terrain actuelles.

“ La Belgique est le seul pays en Europe qui n'a pas de formation au niveau d'études supérieures pour les professionnels travaillant avec les plus jeunes enfants. ”

## Sources

- Adamson, P. (2008). The Child Care Transition: A league table of early childhood education and care in economically advanced countries. *Innocenti Report Card 8*. Consulté sur internet: [www.unicef-irc.org/publications/507](http://www.unicef-irc.org/publications/507) ;
- Ahnert, L., Gunnar, M., Lamb, M.E., Barthel, M. (2004). Transition to child care: Associations of infant-mother attachment, negative emotion and cortisol elevations. *Child Development*, 75(2), 639-650 ;
- Ahnert, L. et Lamb, M. E. (2011). Services à la petite enfance et impacts sur les jeunes enfants. Ed. rev. J. Bennett, ed. thème. In R.E. Tremblay, M. Boivin, RDeV Peters, Eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants, 1-6. Disponible sur le site: <http://enfant-encyclopedie.com/documents/Ahnert-LambFRxp2.pdf> ;
- Ahnert, L., Pinquart, M. et Lamb, M.E. (2003). Security of children's relationships with non-parental care providers: A meta-analysis. *Child Development*, 77(2), 664-679 ;
- Belsky, J., Vandell, D., Burchinal, M., Clarke-Stewart, K.A., McCartney, K., Owen, M.T., & the NICHD early child care research network (2007). Are there long-term effects of early child care? *Child Development*, 78(2), 681-701 ;
- Cadart, M.-L. (2006). De l'utopie des parents à leur accueil à la crèche... Les bébés s'y retrouvent. In J. Vámos, M. Rasse (eds), « Bébés, où crèches-tu ? ». *Spirale*, N°38, 29-38 ;
- Campbell, F.A., Pungello, E.P., Miller-Johnson, S., Burchinal, M., Ramey, C.T. (2001). The development of cognitive and academic abilities: Growth curves from an early childhood educational experiment. *Developmental Psychology*, 37(2), 231-242 ;
- Hartup, W.W., Moore, S.G. (1990). Early peer relations: Developmental significance and prognostic implications. *Early Childhood Research Quarterly*, 5(1), 1-17 ;
- Laevers, F. (2011). L'éducation expérientielle: améliorer l'efficacité des services de garde et d'éducation des enfants grâce au bien-être et à l'implication. Ed. rev. J. Bennett, ed. thème. In R.E. Tremblay, M. Boivin, RDeV Peters, Eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants, 1-5. Disponible sur le site: <http://enfant-encyclopedie.com/documents/LaeversFRxp1.pdf> ;
- Lamb, M.E. (2000). The effects of quality of child care on child development. *Applied Developmental Science*, 4(3), 112-115 ;
- Mahon, R. (2011). Child care policy: A comparative perspective. Ed. rev. J. Bennett, ed. thème. In R.E. Tremblay, M. Boivin, R De V Peters, Eds. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [sur internet]. Montréal, Québec: Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants et Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants, 1-6. Disponible sur le site: <http://child-encyclopedia.com/documents/MahonANGxp2.pdf> ;
- NICHD Early Child Care Research Network (1996). Characteristics of infant child care: Factors contributing to positive caregiving. *Early Childhood Research Quarterly*, 11(3), 269-306 ;
- NICHD Early Child Care Research Network (1997). The effects of infant child care on infant-mother attachment security: Results of the NICHD study of early child care. *Child Development*, 68(5), 860-879 ;
- NICHD Early Child Care Research Network (2000). Characteristics and quality of child care for toddlers and preschoolers. *Applied Developmental Psychology*, 4(3), 116-135 ;
- Pierrehumbert, B., Ramstein, T., Karmanolia, A., & Halfon, O. (1996). Child care in the preschool years: Attachment, behavior problems and cognitive development. *European Journal of Psychology of Education*, 11(2), 201-214 ;
- Vandenbroeck M. (2005). *Éduquer nos enfants à la diversité: sociale, culturelle, ethnique, familiale*. Éditions Érès.

# Le plaisir du sport

## Des recommandations institutionnelles sur l'activité physique

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) formulait une série de recommandations sur l'activité physique pour la santé, réparties en différents niveaux selon les classes d'âges. Pour la classe 5-17 ans, ces recommandations préconisent d'accumuler au moins 60 minutes par jour d'activité physique d'intensité modérée à soutenue.



Les études récentes sur les pratiques d'activités physiques chez les jeunes démontrent qu'un nombre important d'entre eux se trouvent sous ce seuil recomman-

dé, et que l'activité physique baisse progressivement avec l'âge. En Belgique francophone, seulement 30% des garçons et 18% des filles de 11 ans pratiquent au moins une heure d'activité physique d'intensité modérée à soutenue par jour. À l'âge de 15 ans, ces chiffres tombent respectivement à 17% et 10%<sup>1</sup>.

Même si elles nous paraissent évidentes, ces recommandations en matière d'activités physiques se sont ajoutées récemment à d'autres

actions de promotion de la santé auxquelles nous sommes familiarisés, concernant principalement nos pratiques alimentaires et notre hygiène.

La sédentarité étant aujourd'hui le quatrième facteur de risque de mortalité au niveau mondial, il est devenu primordial de promouvoir l'activité physique au plus tôt dans le mode de vie de l'individu.

Quelles sont ces activités physiques recommandables, et comment s'y insère le sport ? Pour la classe d'âge 5-17 ans, l'OMS considère que l'activité physique englobe notamment le jeu, les sports, les déplacements, les activités récréatives, l'éducation physique ou l'exercice planifié, dans le contexte familial, scolaire ou communautaire<sup>2</sup>. On définit le sport comme une

activité physique exercée dans le sens du jeu et de l'effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique et le respect de règles<sup>3</sup>. Le sport est une activité physique particulière, mais il peut être difficile, selon cette définition classique, d'établir une frontière claire entre ce que l'on considère comme une activité sportive ou non. Par exemple, les jeux pratiqués dans une cour de récréation d'école primaire comportent des règles et peuvent être le théâtre d'une compétition, mais certains d'entre eux sont reconnus comme sport (le football) et d'autres pas (la balle au chasseur). Au sens étymologique, le mot sport (d'origine anglaise) vient de l'ancien français « desport » et voulait dire « s'amuser », ce qui étend considérablement le cadre du sport.

Toute la documentation que nous avons consultée distingue, à différent degrés, le sport de l'activité physique. Le besoin d'équipement, l'organisation en clubs et la compétition, la professionnalisation et la marchandisation sont quelques-unes des spécificités les plus visibles du sport, qui sont souvent vues négativement. Mais le sport véhicule aussi des valeurs et est un puissant vecteur de socialisation. Il met en relation des individus dans un cadre particulier comportant des règles, il se fonde sur le respect de l'autre et la solidarité (esprit d'équipe). En ce sens, l'utilisation du sport comme mé-

dia éducatif et d'intégration sociale est bien connue, comme le prouvent les actions de nombreuses associations.

À l'école, le cours d'éducation physique est généralement le premier, et parfois le seul, moment consacré à la pratique sportive chez les jeunes, c'est donc un moment d'approche important à privilégier.

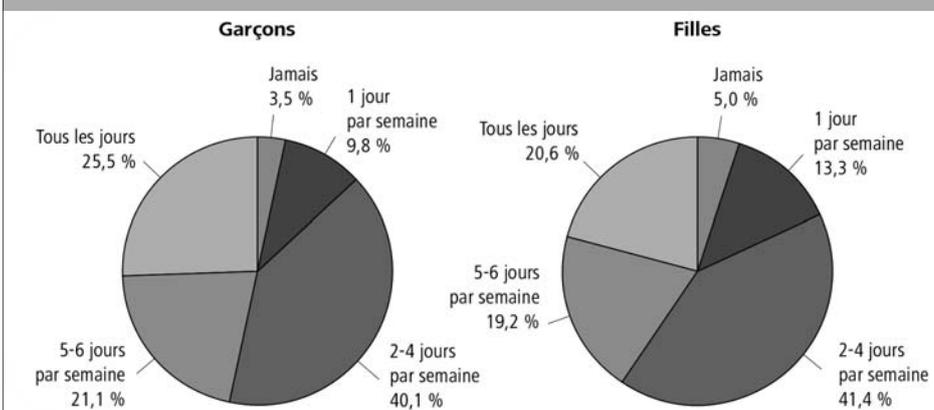
À l'échelle médiatique, le « sport-spectacle » et ses dérives (corruption, dopage...) font malheureusement la une de l'actualité, alors que les jeunes sont en recherche de modèles sportifs trop peu souvent mis à l'honneur<sup>4</sup>. La presse a donc aussi un rôle à jouer pour relayer une image plus positive du sport et de ses figures de proue.

Les associations du secteur socioculturel et sportif, mais aussi d'autres secteurs (éducation permanente, cohésion sociale, organisations de jeunesse), peuvent valoriser l'activité physique et le sport chez les jeunes. En développant des actions favorisant une approche citoyenne et responsable du sport, les associations créent de nouveaux liens entre les familles, l'école, les fédérations sportives, les médias et les pouvoirs politiques. Enfin, renforcer les liens entre les politiques d'éducation, de santé, de culture et d'urbanisme autour du sport et de l'activité physique permettra de créer un cadre et un environnement global plus favorable à leur développement précoce chez l'individu.

1. Données issues de Health Behaviour in School-aged Children International Report from the 2009/2010 survey, pp 130-131 – World Health Organization.
2. Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé, OMS, 2010, p. 7.
3. Le Robert.
4. Voir dans <http://sportetcitoyennete.com> l'interview de Sergei Bubka, recordman du monde de saut à la perche, engagé dans le mouvement olympique.

## La santé des jeunes

Fréquence de l'activité physique (au moins 60 minutes) pratiquée par les garçons (n=5 963) et les filles (n=5 730), en %.



Source : Godin I., Decant P., Moreau N., Smet P., Boutsen M. *La santé des jeunes en Communauté française de Belgique. Résultats de l'enquête HBSC 2006. Service d'Information Promotion Éducation Santé (SIPES), ESP-ULB, Bruxelles, 2008. p. 40*  
Dépôt légal : D/2009/10.134/2

### LA SANTE DES JEUNES

EN COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE HBSC 2006  
Décembre 2008

Isabelle Godin, Pascale Decant, Nathalie Moreau, Patrick de Smet, Michel Boutsen




Service d'Information Promotion Éducation Santé - SIPES  
Avec le soutien de la Communauté française de Belgique

---

# Comment sauter les obstacles ?

## Sports et activités physiques des jeunes pendant la scolarité

Entre le début de la scolarité et la fin des études, on constate une forte baisse de l'activité physique et sportive chez les jeunes. Comment évoluent les comportements et quelles stratégies développer pour maintenir un niveau d'activité sain ?

Les établissements scolaires doivent appliquer un programme d'études approuvé par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces programmes d'études sont des référentiels de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le gouvernement pour une année, un degré ou un cycle<sup>1</sup>. Sans entrer dans les détails, ces programmes sont différenciés selon qu'il s'agit de l'enseignement fondamental et le premier degré de l'enseignement secondaire, les humanités générales et technologiques, les humanités professionnelles et techniques, et l'enseignement secondaire spécialisé.

### **L'investissement au cours d'éducation physique**

Dans le cas de l'enseignement secondaire, le cours d'éducation physique répond à deux objectifs généraux : promouvoir le bien-être physique et mental du jeune (Motricité - Santé), et promouvoir l'intégration du jeune dans la société et promouvoir le bien-être de la société (Citoyenneté). Pour le premier degré, des socles de compétences requis sont établis. Pour les second et troisième degrés, on parle des compétences terminales. Toutes ces compétences sont évaluées et sont divisées dans trois champs : la condition physique (endurance, force, souplesse, vitesse, puissance aérobie), les habiletés gestuelles et motrices, et la coopération socio-motrice<sup>2</sup>.

Dans la pratique, les profes-

seurs doivent établir leur programme en tenant compte d'une série de contraintes liées aux spécificités de l'établissement (population, infrastructures, équipements, programmes en cours, temps disponible selon les orientations...). Tout en ayant la possibilité d'innover et d'enrichir le programme, il leur est aussi demandé de garder une cohérence dans l'articulation des modules et des années d'études, afin de toujours permettre aux élèves de progresser. On peut donc facilement imaginer autant de différences de pratiques sportives que de réalités propres à chaque établissement. Il est alors difficile de rassembler des informations exhaustives sur les contenus des cours d'éducation physique dans tous les établissements scolaires afin de les comparer. Et pourtant ce conte-

“ Généralement, les principaux obstacles aux pratiques sportives sont le manque de temps, le manque d'intérêt ou d'envie et le manque de moyens. ”

nu peut avoir une influence sur la motivation des élèves.

### Des inégalités sexuées

Dans un article intitulé « *Contenus d'enseignement et inégalités sexuées. Le cas des activités physiques de pleine nature en éducation physique et sportive* »<sup>3</sup>, les auteurs Combaz et Hoibian s'intéressent à l'adéquation en France du contenu des cours d'éducation physique aux aspirations des élèves. Prenant appui sur deux enquêtes nationales réalisées en 2006, les auteurs montrent qu'une large série d'activités physiques sont délaissées dans les programmes : les activités artistiques (danse, arts du cirque, natation synchronisée, etc.), les activités d'entretien (aérobic, stretching, etc.) et les activités de pleine nature (escalade, course d'orientation, canoë, etc.).

A l'opposé, l'athlétisme, les sports collectifs et les sports de raquettes sont davantage valorisés par les enseignants.

Les résultats des enquêtes montrent que sur une liste de 40 activités physiques proposées, seulement 8 d'entre elles sont préférées plutôt par les filles que les garçons : la danse et la danse hip-hop, les arts du cirque, l'aérobic-step-stretching, la natation synchronisée, la gymnastique sportive, l'acrosport et la gymnastique rythmique. Or, ces activités sont généralement moins présentes dans les programmes de cours que les activités qui remportent l'adhésion plus forte des garçons (football, musculation...) ou une adhésion quasi « équitable » (badminton, roller, escalade, basket-ball). Sans vouloir entrer dans un débat sports « de filles » et sports

« de garçons », les résultats de ces travaux montrent des différences de goût et une moins grande représentation des sports appréciés par les filles dans les programmes du cours d'éducation physique en France.

Dans une seconde partie de leur recherche consacrée aux activités physique dites « de pleine nature », moins présentes dans les programmes également, les auteurs constatent un engouement commun à tous les élèves pour ces activités. L'ambiance de la vie en groupe, le dépaysement, l'aventure et la découverte du milieu naturel sont les principales attentes des jeunes, filles comme garçons.

Bien sûr, les facteurs qui motivent les comportements des jeunes par rapport aux pratiques sportives à l'école dépassent de loin le terrain du cours d'éducation physique.

Chez les adolescents en particulier, des obstacles individuels peuvent se dresser, liés, par exemple, à la confiance en soi et à l'image de soi. Les adolescents sont également très sensibles aux stéréotypes, aux moqueries et aux brimades de leurs pairs<sup>4</sup>. Une plus grande diversité des activités proposées est aussi un moyen de sortir des clichés et d'offrir, par des voies originales, un meilleur accompagnement des plus « faibles » ou des moins motivés.

Il serait utile de comparer la situation en France avec celle de la Belgique, mais ces résultats peuvent déjà donner une première piste de réflexion sur la diversité des attentes des jeunes envers le cours d'éducation physique.

En Belgique, on s'accorde à dire que le temps consacré à l'éducation physique dans les

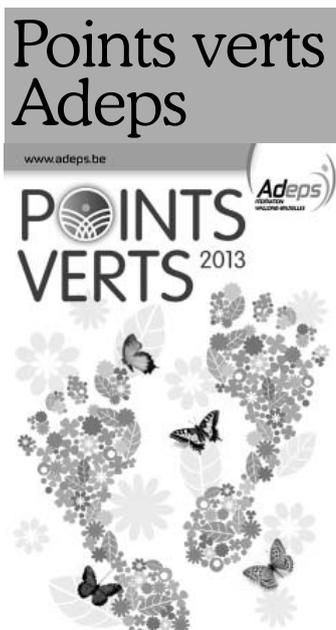
programmes scolaires est insuffisant. Pour cette raison, les fédérations sportives scolaires encouragent la pratique du sport en supplément de la plage horaire officielle ; elles sont dénommées « Activités parascolaires »<sup>5</sup>. Elles sont gratuites et se déroulent dans l'infrastructure scolaire.

### En dehors de l'école

Généralement, les principaux obstacles aux pratiques sportives cités par les jeunes en dehors de l'école sont le manque de temps, le manque d'intérêt ou d'envie (notamment pour la compétition), et le manque de moyens. L'environnement familial peut aussi contribuer à ce manque d'accessibilité : reproduction des habitudes sédentaires, manque d'encouragement, préoccupations des parents à l'égard des conditions de sécurité, indisponibilité des parents pour le transport.

Les possibilités qui s'offrent aux jeunes de pratiquer un sport sont multiples. En dehors de la filière d'un club, la pratique d'un sport peut se faire par la voie des associations socioculturelles et sportives. Celles-ci permettent de répondre à certaines contraintes, citées plus haut, par leur flexibilité et le faible coût d'inscription aux activités. Les associations socioculturelles et sportives peuvent aussi constituer un tremplin pour le jeune qui veut se familiariser à une pratique sportive plus régulière. Enfin et surtout, elles proposent des approches transversales du sport en l'utilisant comme outil éducatif et d'intégration sociale.

Ce sont souvent les jeunes qui en ont le plus besoin qui s'adonnent le moins à une activité physique. Les difficultés



Points Verts Adeps

www.adepts.be

POINTS VERTS 2013

FÉDÉRATION WALLONNE BRUXELLOISE

Chaque année, les Points Verts vous proposent plus de 850 rendez-vous dans nos plus beaux paysages.

www.adepts.be

qu'ils rencontrent sont de tout ordre et une approche non compétitive, qui ne privilégie pas la performance et le dépassement de soi, laisse la place à une utilisation plus sociale et éducative du sport. Le sport est alors vécu pleinement comme une activité de loisir que le jeune apprend à gérer, et ses rapports humains changent au gré des activités. Les associations peuvent favoriser des activités qui renforcent les relations, la solidarité et l'entraide, vecteurs d'évolution sociale.

### **Le rôle des fédérations sportives scolaires et de l'Adeps**

Certaines institutions jouent un rôle clé par leur position d'intermédiaire, soit en créant des réseaux à l'intérieur du milieu scolaire, soit en élargissant les relations du milieu scolaire avec l'extérieur.

Les Fédérations sportives scolaires<sup>6</sup> ont pour but de permettre la pratique sportive en dehors du temps scolaire, mais dans le cadre de l'école. Ces activités sportives doivent s'adresser au plus grand nombre, dans le but de former l'enfant dans sa globalité, en respectant son potentiel physique, morphologique et son niveau de développement biologique. Depuis leur création, les Fédérations sportives scolaires ont toujours poursuivi trois objectifs essentiels : Sport santé - Sport éducation - Sport plaisir<sup>7</sup>.

De plus, les actions de la Fédération d'Éducation Physique Wallonie-Bruxelles viennent compléter celles des Fédérations scolaires. La Fédération d'Éducation Physique Wallonie-Bruxelles regroupe non seulement les enseignants en éducation physique de tous les réseaux et de tous les niveaux d'enseignement, mais aussi toutes les personnes qui s'intéressent à l'activité physique dans son acception la plus large. Elle a, entre autres, pour objectifs de promouvoir l'éducation physique, de développer les partenariats entre les enseignants en éducation physique, et de participer à la formation continuée des éducateurs sportifs scolaires (formations et publications)<sup>8</sup>.

Avec un rayonnement couvrant l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Adeps est à la source de nombreuses informations, services et activités sportives : listes des fédérations sportives, stages de vacances, séjours et cycles sportifs organisés dans les centres, activités sportives de loisirs et familiales. L'Adeps s'implique aussi dans des projets parascolaires, principalement des rencontres sportives. Jusqu'en 2007, elle publiait aussi le

magazine pédagogique *Clés pour la forme*, à l'intention des enseignants et entraîneurs.

Afin d'assurer un relai privilégié de ses actions, l'Adeps peut compter sur six Centres de Conseil du Sport, implantés à Bruxelles, Charleroi, Mons, Liège, Namur et Arlon. Ces CCS ont pour missions principales de promouvoir les synergies entre les acteurs locaux du sport, d'informer le tout public en matière de sport, d'intervenir et de collaborer aux opérations menées avec les écoles, d'apporter une aide logistique, administrative et financière aux clubs de sports, fédérations sportives reconnues et administrations publiques<sup>9</sup>.

### **Quelles stratégies pour promouvoir le sport chez les jeunes ?**

Les actions de sensibilisation mises en œuvre dans les écoles par les pouvoirs publics sont bien présentes, qu'il s'agisse des questions liées à la santé ou au sport. Toutes ces initiatives aspirent à davantage de visibilité. Mais comment coordonner ces flux d'informations et de recommandations au service d'une politique commune de promotion de l'activité physique et du sport, et plus largement de la santé ?

Stratégiquement, l'Adeps et les Fédérations sportives scolaires constituent des outils centraux dans la promotion du sport chez les jeunes, par leur capacité à créer des ponts entre l'école et les familles, les clubs et les associations.

L'activité physique et la santé étant étroitement liées, il convient aussi de renforcer les liens entre les associations de promotion de la santé (comme les CLPS<sup>10</sup>) et les associations qui promeuvent le sport, dans une même logique d'éducation permanente.

Les médias peuvent encourager les jeunes à condition de mettre en scène des modèles sportifs qui ne reflètent pas une élite inaccessible, mais des hommes et des femmes qui partagent leurs expériences et peuvent raconter leur parcours de manière réaliste.

Les campagnes médiatiques de sensibilisation agissent positivement sur les représentations sociales qu'ont les jeunes de la santé, du sport, des loisirs et du mode de vie en général. En faisant écho de ce qui se passe au niveau local, il est possible de changer ces représentations.

### **Pour des environnements favorables aux activités physiques et au sport 11**

Pour intégrer durablement l'activité physique et sportive chez l'individu, il faut pouvoir faire évoluer les comportements

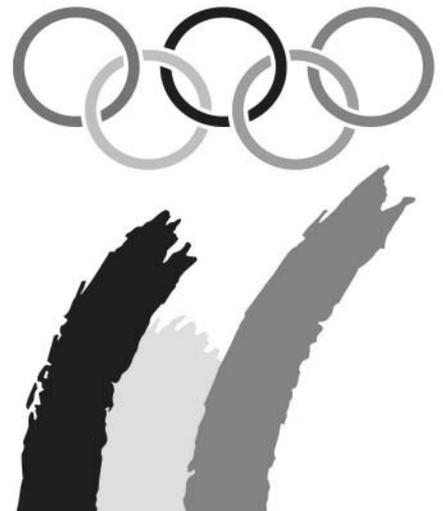
## **Top : urbanisme et activité physique**

Le Plan Piéton adopté par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale est disponible sur la page [www.bruxellesmobilitate.irisnet.be](http://www.bruxellesmobilitate.irisnet.be).



Un Plan Piéton consiste à développer une vision de la politique piétonne sur le long terme. Entamée en 2011, cette réflexion a été confiée à des experts en mobilité. L'avis des citoyens a été demandé et des échanges de bonnes pratiques ont été organisés avec d'autres villes européennes. Afin de dessiner une vision piétonne à l'horizon 2020 et 2040, à la mesure de la Région de Bruxelles-Capitale.

## **Flop : dernière édition de Schoololympics**



Après 28 années de collectes, le projet School Olympics, autrefois appelé Sport à l'école, ne sera plus reconduit en 2013. Le projet avait permis de récolter pas moins de 16.500.000 €, des fonds qui ont aidé de nombreuses écoles à améliorer leurs infrastructures sportives et à organiser davantage d'activités sportives.  
[www.olympic.be](http://www.olympic.be)

## Parascolaire à Bruxelles

La Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné de la Région de Bruxelles-Capitale propose une large série d'activités sportives aux élèves des écoles maternelles, primaires et secondaires. Certaines activités sont organisées en inter-réseaux. [www.fseos-bxlcap.be](http://www.fseos-bxlcap.be)



La FSEOS est étroitement liée à l'Association Sportive des Ecoles de la Ville de Bruxelles, qui agit spécifiquement au niveau des écoles de la Ville de Bruxelles. [www.aseb.bruxelles.be](http://www.aseb.bruxelles.be)



vers une pratique régulière, spontanée et motivée. Les recommandations, les campagnes de sensibilisation et les actions événementielles ne sont que des amorces qui peuvent être relayées par l'école, les clubs, les associations sportives et socioculturelles, avec l'aide des pouvoirs publics. Le travail concerté de tous ces professionnels permet de développer les capacités individuelles de chacun à s'investir dans des activités physiques et sportives.

Pour encore augmenter l'évolution des comportements, il est important qu'un cadre de vie propice le permette. Ce cadre de vie, l'environnement, comporte les relations avec la famille et les amis, les milieux de vie (comme l'école, le quartier), les normes sociales et culturelles de la société, et l'environnement en termes d'infrastructures. Ces facteurs sont interdépendants dans le sens où ils peuvent interagir.<sup>12</sup>

Pour prendre un exemple, la réalité environnementale d'un adolescent qui grandit à Bruxelles dans le quartier des Marolles, à proximité d'une maison de jeunes et du skate parc de l'asbl Recyclart, sera différente de celle d'un jeune habitant dans un village de la vallée mosane, à proximité d'un club d'escalade.

Les normes sociales, accentuées par les médias, peuvent aussi être déterminantes dans les orientations des jeunes pour ou contre le maintien d'une activité physique. Sans soutien social, il est beaucoup plus difficile de maintenir sa confiance en soi et sa motivation.

Il est donc également important de sensibiliser cet environnement humain et d'adapter favorablement le cadre physique dans lequel le jeune évolue. Les politiques d'urbanisme sont loin d'être étrangères aux pratiques ou non d'activités physiques en ville.

### Le sport dans un projet citoyen

A l'heure actuelle, le sport n'est plus une activité isolée dans notre emploi du temps, il est amené à se fondre littéralement dans notre mode de vie. En l'intégrant plus intensément dans un projet global d'éducation pour la santé, on peut articuler ses bienfaits avec ceux de la diététique, du bien-être psychique et social.

Le sport est à l'image de notre société : il a plusieurs vitesses et profils, et ce sont les fins de son utilisation qui déterminent ses valeurs.

Que nous soyons actifs ou passifs, nous sommes tous touchés par une certaine culture du sport, et particulièrement les

jeunes. Cette culture peut prendre la forme d'un grand show fait de produits Hi-Tech, de records du monde et de scandales, exprimant peut-être les dérives de la vision académique du sport, désormais affranchi de son rôle éducatif.

Si l'on privilégie une approche plus écologique, le sport revient vers ses racines ludiques et sociales. Il permet à chaque jeune de mieux se connaître, de créer des liens et de s'épanouir en société.

1. [www.restode.cfwb.be](http://www.restode.cfwb.be) Programme d'étude provisoire du cours d'éducation physique.
2. Idem.
3. Combaz Gilles et Hoibian Olivier, *Contenus d'enseignement et inégalités sexuelles. Le cas des activités physiques de pleine nature en éducation physique et sportive*, Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle, 2010/3, Vol. 43, pp.13-35.
4. [www.eufic.org](http://www.eufic.org) « *Quels obstacles empêchent les adolescents de pratiquer une activité physique et d'en tirer plaisir ?* ». Food today N 84-Bulletin d'information de l'EUFIC (European Food Information Council).
5. [www.fep-wb.be](http://www.fep-wb.be)
6. En Fédération Wallonie-Bruxelles, on distingue trois organes : la Fédération Sportive de l'Enseignement Officiel Subventionné (F.S.E.O.S.), la Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre (F.R.S.E.L.) et la Fédération Sportive de l'Enseignement de la Communauté (F.S.E.C.). Ces trois fédérations sont membres de l'Association des Fédérations Francophones du Sport Scolaire (AFFSS).
7. Pour une vision du projet des Fédérations sportives scolaires, voir l'article de Jacqueline Vandenberg-Lobet, Inspectrice Honoraire, Présidente de la F.S.E.C., « *L'accueil parascolaire : occuper les enfants à des loisirs actifs... Une solution pour tous les parents !* » sur le site [www.fep-wb.be](http://www.fep-wb.be)
8. [www.fep-wb.be](http://www.fep-wb.be)
9. Plus d'infos concernant les activités de l'Adeps sur leur site Internet [www.adeps.be](http://www.adeps.be)
10. Chaque province de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale disposent d'un Centre Local de Promotion de la Santé.
11. Cette partie se base essentiellement sur le travail réalisé par l'INPES dans un dossier intitulé « *La santé... par l'activité physique !* », La Santé de l'homme, N°387, 2007. Les auteurs insistent sur l'importance considérable de l'environnement dans l'aboutissement ou non de pratiques d'activité physique.
12. Fayard, Fritz-Legendre, 2007. *Développons un environnement favorable aux activités physiques !* La santé de l'homme, N°387, p. 12.

---

# Éclairage sur le parcours d'un sportif de haut niveau

Chaque année, de jeunes enfants s'inscrivent dans de petits clubs régionaux afin de pratiquer différentes disciplines sportives. Ils y découvrent le monde de l'entraînement, de la rigueur et parfois de la compétition. Quand un jeune athlète gravit les échelons et prend la décision de tenter une carrière sportive, quel est le chemin à parcourir en Belgique francophone ? Quels sont les moyens mis en place pour aider ces jeunes à réaliser leurs rêves ?

Les informations techniques à ce sujet étant quelque peu complexes, nous avons confronté et complété ces données aux situations concrètes, vécues sur le terrain. Pour nous éclairer dans nos questions, nous avons donc rencontré le dinantais Marc Richard, membre de l'équipe nationale de kayak dans les années 1970 et entraîneur de Maxime Richard, son fils, champion du Monde de sprint en canoë-kayak de rivière en 2010.

**Éduquer :** Quand et comment avez-vous commencé la pratique du canoë-kayak ?

**Marc Richard :** C'est d'abord une vieille histoire de famille puisque mon père a été champion de Belgique de la discipline dans les années 1945-50. Il y a également un côté historique, car ma génération a bénéficié de l'effet que Jean-Pierre Burny a eu sur le kayak en Belgique. Grâce à ce quadruple champion du Monde, entre 1969 et 1979, l'équipe nationale belge était

composée de quatre dinantais, chaque pays ayant droit à quatre représentants... C'est dire l'impact que la région avait sur la discipline !

**Éduquer :** Le milieu géographique a-t-il joué un rôle important ?

**M.R. :** Oui bien sûr. Quelle que soit la discipline, il y a des contraintes géographiques qui influencent vos choix. Ici, à Dinant, avec la Lesse et la Meuse, le kayak a toujours été présent. Surtout au niveau de la course en rivière qui est la base-même du canoë-kayak, tout comme le crosscountry est sans doute la base de la course à pieds, voire de l'athlétisme en général.

**Éduquer :** Quel impact a eu le sport à l'école dans votre carrière ?

**M.R. :** J'ai passé ma jeunesse comme interne à l'Athénée de Bouillon. On peut penser qu'il est plus difficile de s'entraîner en internat, mais il se trouve que

j'avais un professeur de gymnastique qui faisait travailler ses élèves beaucoup plus vite que dans d'autres écoles, et qui individualisait déjà énormément son enseignement. Grâce à l'association des parents, notre directeur a également accepté d'acheter des kayaks, et me laissait parfois même arriver en retard à l'étude du soir. Tout ça m'a permis de pratiquer un sport qui, au départ, n'était pas prévu au programme scolaire, comme pouvait l'être le basket ou le volley.

**Éduquer :** A quel moment s'est produit le déclic pour passer au sport de haut niveau ?

**M.R. :** A Dinant, quand on s'inscrivait au club de kayak de Jean-Pierre Burny, il n'y avait pas de place pour le sport loisir, on n'avait pas le choix, c'était systématiquement la compétition ! L'entraîneur était une locomotive, et il était toujours disponible. De plus, bien qu'étant un sport individuel, le kayak permet d'avoir des équipages, puisqu'il



y a des biplaces et des bateaux à 4 ; la notion d'équipe existe donc bien. Mais il était tout à fait normal de se confronter les uns aux autres. À partir du moment où on le faisait à l'entraînement, nous étions aussi mieux préparés pour la compétition, qui n'est finalement qu'une répétition de l'entraînement, certains autres facteurs mis à part. Bref, la situation idéale, car complète à mes yeux, est un sport qui permet à chacun(e) de s'exprimer individuellement dans une ambiance de groupe.

**Éduquer :** Selon vous, qu'est-ce qu'un athlète de haut niveau ?

**M.R. :** Il n'y a pas de définition complète en tant que telle, mais pour moi, c'est quelqu'un qui possède certes des qualités anatomiques et physiologiques hors normes, mais plus encore au niveau mental. Ça représente énormément de sacrifices. Un exemple simple, pour mon fils Maxime, on peut compter sur les doigts d'une seule main le nombre de fois où il va dormir après minuit. C'est soit au nouvel-an, soit à Noël, ou aux périodes dites creuses au niveau des compétitions. Donc

un athlète de haut niveau, c'est avant tout quelqu'un qui sait «se faire mal», et qui sait ce que la notion de sacrifice veut dire. Mais il le fait de manière tout à fait naturelle, il a fait un choix et se donne les moyens de ses ambitions, c'est pour lui un plaisir de vivre comme ça ! Quand la notion de plaisir disparaît, il sera sans doute temps de passer à autre chose.

**Éduquer :** Comment se passe la relation entre athlète et entraîneur ? Comment fixez-vous les objectifs ?

**M.R. :** En ce qui me concerne, c'est un peu particulier car j'entraîne mon fils. Mais tout s'est passé de manière naturelle, je n'ai jamais du forcer quoi que ce soit. On a toujours été fort complices, ce qui implique avant tout une totale confiance. Je n'aime pas quand on parle de relation «fusionnelle», car je crois qu'un entraîneur a toujours des rapports «privilegiés» avec ses athlètes, qu'il soit le père biologique ou non. Les sportifs de haut niveau sont des athlètes particuliers, mais ce qui est bien, c'est qu'ils ont toujours des objectifs, ça change tout le temps, ils n'en ont

jamais assez ! Quand ils ont gagné quelque chose, ils pensent déjà à la récompense suivante : être champion de Belgique, puis d'Europe, puis du Monde, puis c'est l'Olympisme... Il faut toujours viser haut, dans le respect de l'autre, et se donner les moyens de ses objectifs.

**Éduquer :** Quelle est la procédure pour obtenir le statut de Sportif de Haut Niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ?

**M.R. :** Chaque fédération sportive sélectionne les jeunes athlètes susceptibles, selon ses critères, d'être reconnus comme Espoirs ou Sportifs de Haut Niveau, et monte un dossier pour chaque candidat. Tous les ans, le ministre des Sports arrête la liste définitive des sportifs reconnus, et qui est renouvelable chaque année. Il faut donc, quelque part, avoir déjà, sinon performé, tout au moins prouvé son potentiel, ce qui est normal. Ainsi, quand la fédération, pour Maxime, a demandé à ce qu'il soit reconnu comme Espoir de Haut Niveau, il était déjà champion d'Europe et du Monde, et pourtant, à ce moment-là, l'Adeps savait à peine qu'il existait !

**Éduquer :** Comment se déroule le parcours scolaire d'un athlète de haut niveau ?

**M.R. :** Au niveau primaire, il n'existe que peu d'initiatives en Belgique visant à favoriser ce type de pratique. Au niveau du secondaire, mis à part pour les disciplines représentées dans l'option « Humanités Sportives de Haut Niveau », les avantages du statut se limitent à de petites facilités élémentaires, comme quelques jours d'absence supplémentaires. Il y a des critères bien établis, mais ça pourrait être amélioré... Quand il était rhétoricien, Maxime, pour pouvoir défendre ses titres, a dû demander pour avoir tous ses examens répartis sur trois jours. C'est davantage un accord à faire avec l'école. Ce sont ses professeurs qui lui ont donné cette possibilité. Il faut également en parler aux professeurs de gymnastique qui encouragent souvent les élèves quand ils sont bons dans un sport. Le Sport Etude, ça ne peut être que mieux évidemment ! Mais de manière générale, je crois que quand ça va bien dans le sport, ça va bien à l'école, et inversement.

**Éduquer :** Existe-t-il des facilités pour les sportifs qui désirent se lancer dans des études supérieures ou universitaires ?

**M.R. :** Oui bien sûr, mais aussi certaines contraintes. Quand on fait des études supérieures, qu'on soit sportif ou pas, ça peut être plus ou moins difficile selon la région où on habite. Ici à Dinant, il faut être motorisé ou pouvoir se trouver un logement. Dans notre discipline comme pour d'autres, pour être compétitif, il faut passer énormément d'heures à l'entraînement, pas sur les routes. Donc il est clair que si Maxime avait voulu continuer à s'entraîner dans la région et mener de front des études, ça n'aurait pas été évident ! Il a finalement décidé d'entreprendre une formation en Entreprise Générale du Bâtiment au Centre de Formation IFAPME de Dinant. Ces études en cours du soir lui permettaient de s'entraîner davantage. À ce sujet, on peut souligner les efforts de la FWB qui a créé un service qui aide les sportifs à se situer vis-à-vis de leur après-carrière, à entrer dans la vie active. Ça leur permet de s'inscrire à des stages, d'être en contact avec des centres de formations... Les gens qui travaillent dans ce service n'hésitent pas à leur dire, et je partage, que même s'ils ont un contrat, leur sport n'est pas leur métier en soit.

**Éduquer :** Y-a-t-il une différence entre les statuts et les contrats de Sportifs de Haut Niveau ?

**M.R. :** Oui, en Belgique, on peut être Sportif de Haut Niveau et Sportif de Haut Niveau sous contrat, ce sont deux choses différentes. Il y a des sportifs qui ont suivi des études en plus de leur carrière, et qui, tout en travaillant, sont reconnus par la FWB. On peut donc être vétérinaire et quand même considéré comme un Sportif de Haut Niveau. C'est, je pense, le cas de notre médaillé olympique L. COX, athlète de haut niveau qui menait une carrière professionnelle loin des stands de tir.

**Éduquer :** Comment se passe la procédure pour bénéficier d'un tel contrat ?

**M.R. :** Au niveau des fédérations, le travail est énorme. Chaque année, on établit un plan programme, les athlètes doivent y entrer les objectifs de leur saison, les moyens pour y parvenir, leurs besoins... Il y a des plannings de stages que les athlètes et entraîneurs doivent établir avec l'Adeps. Il faut également remplir des objectifs fixés par les fédérations, en partenariat avec la FWB. Par exemple, être dans un top 8 européen, ou être sur un podium selon la discipline. Il y a donc un devoir de performer. On donne à ces athlètes de super possibilités, donc, comme tout employeur, il est normal qu'on demande certaines choses en retour, au-delà de la simple éthique. On leur demande parfois aussi d'être présents à certaines manifestations pour promouvoir le sport mais, et c'est important de le souligner, toujours dans le respect de leur calendrier. Les contraintes sont petites par rapport à ce qu'on leur offre !

**Éduquer :** Ces contrats sont des plans APE, Rosetta ou ACS... Comment cela se passe-t-il ?

**M.R. :** Sous ces contrats, les sportifs sont engagés avec une « dispense de fonctionnement » qui leur permet de s'entraîner. Maxime, qui est sous contrat avec la FWB depuis cinq ans, a commencé avec un contrat Rosetta, puis il est passé sous contrat APE. Financièrement, la différence est minime. De manière générale, on peut dire qu'un plan Rosetta correspond à la rémunération d'un instituteur en début de carrière. En kayak, on n'a pas les mêmes traitements que dans certaines disciplines. Il y a de plus de plus de sports avec des « Price Money ». Par exemple, une victoire en Tournoi du Grand Chelem en tennis revient, à elle seule, à beaucoup plus d'argent que toute une année sous contrat APE ! Il est clair qu'on ne joue pas dans la même cour, on ne dispose

## Humanités Sportives de Haut Niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles

La pratique du sport de haut niveau demande une bonne organisation, ainsi qu'une rigueur et une motivation à toutes épreuves. Pour les sportifs reconnus engagés en études secondaires, il existe, dans certains établissements scolaires, des "Humanités Sportives de Haut Niveau", une formule adaptée au style de vie des jeunes athlètes. Souvent internes, les élèves y bénéficient d'une formation pédagogique solide. Ils disposent d'un aménagement horaire, leur permettant de rendre compatibles les études et l'entraînement intensif, ce qui facilite leur vie sociale.

- Au 1<sup>er</sup> degré du secondaire, le statut d'Espoir de Haut Niveau permet de libérer les élèves de leurs "activités complémentaires" (4h/semaine) afin de consacrer ce temps à leur entraînement ;

- Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés du secondaire, les élèves ont la possibilité de suivre un horaire scolaire adapté, incluant des périodes d'entraînement. Ils peuvent remplacer une ou deux options de base (soit entre 4 et 11h/semaine dans l'enseignement général ou de transition) par la pratique de leur sport. L'entraînement est considéré comme une option à part entière. Il est le plus souvent donné en dehors de l'établissement par un coach désigné par la fédération sportive concernée.

Au-delà de cette organisation du temps, la FWB, en accord avec le chef de l'établissement scolaire, peut considérer la participation à un stage ou à une compétition comme des motifs justifiés d'absence. Les élèves ne peuvent cependant dépasser 30 demi-jours d'absence par année scolaire.

Ce type de formation est donc rare, la sélection est rigoureusement réservée aux élites et elle n'existe malheureusement que dans certaines disciplines (tennis, natation, football, basket, gymnastique...).



## Contrat de Sportif de Haut Niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles

En plus du statut de Sportif de Haut Niveau, et sous réserve de résultats suffisants, certains athlètes peuvent bénéficier d'un contrat de travail délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Ces contrats proviennent du système d'aide à l'emploi. Il peut s'agir de contrats APE (Wallonie) ou Rosetta (Fédéral), les sportifs sont alors considérés comme des fonctionnaires de la FWB et rémunérés en fonction de barèmes. En région bruxelloise, il existe également des contrats ACS. Dans ce cas, ce sont les fédérations sportives qui prennent en charge le salaire des élites. Pour pouvoir en bénéficier, les sportifs doivent donc également correspondre aux conditions liées à ces différents types de contrats (âge, premier emploi, études...).

On dénombre à ce jour 51 sportifs sous contrat en FWB. Ces athlètes reçoivent une rémunération mensuelle garantie, bien que raisonnable. Le but premier de cette autonomie financière est de permettre aux sportifs de se consacrer à 100% à leurs entraînements sans soucis de rentrées financières supplémentaires.

Au-delà de la rémunération, les sportifs bénéficient d'une couverture sociale, ainsi que de l'accès à divers services par du personnel compétent en terme d'encadrement sportif: mise à disposition d'infrastructures, de préparateurs physiques et mentaux, d'un staff médical complet...



pas des mêmes moyens. Avec ce type de contrat, on pourrait parfois regretter, mais c'est tout personnel, qu'il n'y ait pas un bonus pour ceux qui obtiennent des résultats, comme c'est le cas dans nos pays voisins. Ça s'inscrit pourtant bien dans l'air du temps.

**Éduquer :** Y-a-t-il d'autres avantages liés à ces contrats ?

**M.R :** Concernant les infrastructures, il ne faut pas se mentir, elles font cruellement défaut en Wallonie. À part peut-être dans les Sport Études où il y a un minimum de qualité, pour le reste, on manque de moyens. Il y a certains clubs qui seraient juste heureux d'être à l'abri, pour pouvoir pratiquer leurs sports en hiver. Mais en Belgique, on mise trop souvent sur de beaux centres qui coûtent très cher, alors qu'on pourrait se contenter d'infrastructures avant tout « fonctionnelles ». Concernant l'encadrement, il y a un suivi médical, toute une équipe (nutritionniste, kiné, ostéopathe...) à laquelle on peut toujours s'adresser. Ces

personnes font partie des plus compétentes dans leurs domaines respectifs et essaient de répondre directement aux besoins des athlètes. Maxime avait d'ailleurs eu un gros souci à l'épaule en 2010, avant les Championnats du Monde. Il a été pris en charge par l'équipe en question et n'a jamais caché qu'il leur devait en partie ses résultats. Le service existe, et il fonctionne bien !

**Éduquer :** Ces contrats peuvent-ils être cassés ou non-reconduits, et sous quels motifs ?

**M.R :** Le motif premier est celui de la faute grave, notamment concernant la manière dont l'athlète se comporte vis-à-vis des autres, l'image qu'il donne de lui et de sa discipline. Et puis il y a le dopage, qu'il ne faut pas négliger, car il existe. La non-performance est aussi un motif de refus, si les objectifs établis avec l'Adeps en début d'année ne sont pas atteints. Mais on ne va pas « mettre quelqu'un à la porte » du jour au lendemain parce qu'il n'a pas perfor-

mer. C'est un partenariat que la FWB instaure avec ses athlètes, les rapports humains et la tolérance sont également de mise, fort heureusement !

**Éduquer :** L'objectif de ce type de contrat est-il l'olympisme ?

**M.R :** C'est vrai que l'objectif majeur, de plus en plus, reste les JO. Il peut y avoir un paradoxe de la médaille olympique, qui est très belle car on ne peut l'avoir que tous les quatre ans. Mais d'un autre côté, comme on ne peut l'avoir que tous les quatre ans, il ne faut pas négliger les autres championnats qui ont lieu chaque année. D'autant que les critères de participation sont très différents. Le kayak est une discipline où il n'y a qu'un représentant par pays aux JO, alors qu'au Championnat du Monde, il y en a quatre. L'olympisme concerne les cinq continents. Le kayak est une discipline où la majorité des médailles sont remportées par les européens. Or, comme tous les continents doivent être représentés, il y a de très bons



ce qu'on nous demande ! Tant mieux pour ce sport et ces athlètes, mais tout porte à croire qu'au niveau international, certaines fédérations travaillent mieux et, sans doute, plus que d'autres.

**Éduquer :** Comment se passe la médiatisation sportive en Belgique ?

**M.R :** Pendant la période des Jeux Olympiques, tout est magnifique. On en arriverait même à penser que l'on nous parle de toutes les disciplines. Force est de constater que l'élan est de courte durée, que certains sports reprennent vite leur droit et que seuls quelques rares spots télévisés payants vous montrent le visage de nos athlètes...

**Éduquer :** Quels sont les problèmes engendrés par cette médiatisation ?

**M.R :** La Belgique compte 11 millions d'habitants. Dans les médias, que ce soit dans la presse écrite ou télévisée, on n'entend toujours parler que de football. Les joueurs n'arrivent pourtant pas à se qualifier pour le Mondial ou l'Euro, alors que la Slovénie, qui compte 3 millions d'habitants, parvient à se qualifier. Donc la première question que l'on peut se poser est de savoir si certaines disciplines méritent vraiment que la presse s'y attarde autant. De plus, si on reparle de l'impact du côté géographique, certaines disciplines ne pourront jamais être pratiquées dans nos régions car elles ne s'y prêtent pas. Par exemple, dans certaines villes, il n'y a pas de piste d'athlétisme, il faut faire 50 km pour en trouver une. Alors, que faire ? Se mettre au crosscountry, mais le crosscountry n'est pas une discipline olympique. Si demain je suis Champion du Monde de crosscountry, on va faire monter le drapeau national, on va entendre la Brabançonne, je serai connu dans beaucoup de pays sauf le mien ! En Belgique, en termes de diffusion télévisée, si on veut voir différentes disciplines sportives, on a intérêt à regarder d'autres chaînes que les chaînes nationales ! Dès lors, si on prend le même nombre d'affiliés, il y a des disciplines qui en valent bien d'autres. Des disciplines sont plus prisées dans certains pays que dans d'autres, mais je crois qu'en Belgique, on est volontairement limité à certains sports par les médias. La presse a un pouvoir énorme, ouvrir la culture du sport à d'autres disciplines serait évidemment bénéfique. C'est d'autant plus dommage qu'en Wallonie, je pense qu'on n'a pas suffisamment de sportifs de haut

athlètes qui doivent rester chez eux, alors qu'intrinsèquement, ils sont meilleurs que certains sportifs d'autres continents. On connaît les règles du jeu, mais on peut se poser des questions ! Les critères de sélection ne sont pas identiques pour toutes les disciplines. Dans certains sports par exemple, on comptabilise les meilleurs chronos, comme au 100 mètres où on peut retrouver quatre Américains en finale. Pour d'autres disciplines les critères sont encore différents !

**Éduquer :** Les fédérations sportives n'ont-elles pas toutes la même importance ?

**M.R :** Au niveau des fédérations internationales, de manière générale, et en dehors de la médiatisation, il y a des sports qui sont plus « puissants » que d'autres. Ça ne dépend pas nécessairement du nombre d'affiliés. Si on prend un exemple d'actualité, la lutte, qui est quand même la base du sport olympique, est pour l'instant écartée des JO. On peut se demander pourquoi ? On nous dit qu'il faut des sports plus fun, des efforts qui durent moins longtemps, qu'il faut favoriser les épreuves de sprint dans toutes les disciplines, les épreuves facilement compréhensibles par le public... Moi, je m'étonne toujours de savoir pourquoi en natation, alors que le sprint reste, soi-disant, l'épreuve-reine, on voit depuis peu des nageurs faire du 10 000 mètres outdoor. Cette épreuve va quand même à l'encontre de

## Un Centre Sportif de Haut Niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles



Afin d'améliorer l'entraînement des élites, la FWB a lancé, en 2010, un projet de Centre Sportif de Haut Niveau. Les disciplines concernées par ce projet étaient nombreuses : cyclisme, basketball, escrime, gymnastique, handball, judo, natation, rugby, taekwondo, tennis de table, tennis, tir, tir à l'arc et volley.

L'intérêt de rassembler tout sur un même site était à la fois sportif et économique. Du point de vue sportif, les exemples de ce type de centre en Europe (ex : l'INSEP en France) montrent que cela crée une dynamique bienfaitrice entre sportifs de haut niveau, d'âges et de disciplines différents, mais également au sein du staff encadrant les athlètes : partage d'expériences, entraide, complicité, esprit collectif... Du point de vue économique, cela permet de professionnaliser et de mutualiser des services indispensables au bien-être des athlètes, comme le logement, la restauration, l'encadrement pédagogique, le suivi médical ou l'entretien des infrastructures. Les moyens existants sont mis en commun, les effectifs regroupés, et le budget est de ce fait mieux utilisé.

Malheureusement, en raison d'un budget initial revu à la baisse, le projet sera fortement amoindri. Présenté le 22 mars dernier à Louvain-la-Neuve par le ministre des Sports, André Antoine, le pôle indoor (pistes d'athlétisme, terrains multisports, salles annexes pour diverses disciplines de sport d'intérieur, etc.) sera renforcé par la modernisation en cours des infrastructures sportives de Louvain-la-Neuve, autour du centre sportif du Blocry. La FWB dit répondre aux besoins les plus urgents en matière d'infrastructures, l'avantage du pôle indoor étant de concilier le sport d'élite au sport pour tous. Le pôle indoor devrait voir le jour avant 2016.

“ Concernant les infrastructures, il ne faut pas se mentir, elles font cruellement défaut en Wallonie. ” Marc Richard

niveau pour se permettre de « snober » certaines disciplines sous prétexte qu'elles ne sont pas olympiques...

**Éduquer :** Cela influe-t-il à la recherche de sponsors ?

**M.R :** En FWB, il n'y a pas de service qui travaille pour trouver des sponsors pour les athlètes. C'est aux sportifs et à leur entourage d'en trouver quelques-uns. Pour Maxime, ça se passe surtout au niveau local. C'est spécifique d'une discipline à l'autre, mais les gros sponsors sont rares et temporaires. C'est de nouveau un problème de médiatisation. C'est le serpent qui se mord la queue, car si le sport est médiatisé, il y a des sponsors, s'il y a des sponsors, on parle du sport, son nombre d'affiliés augmente, etc.

**Éduquer :** Quelle pourrait être la solution ?

**M.R :** Je trouve que les TV locales, du moins dans ma région, font du super boulot. Il y a quand même douze chaînes en

Communauté française qui, à ma connaissance ne travaillent ensemble que trop rarement. C'est triste ! Donc au niveau des médias, il y a un boulot énorme à faire !

**Éduquer :** La situation est-elle similaire ailleurs en Europe, ou même en Flandre ?

**M.R :** Au niveau des fédérations, il y a beaucoup plus de professionnalisme du côté néerlandophone. En Wallonie, on est toujours tributaire des clubs. Dans certaines disciplines, on travaille encore avec du bénévolat, alors que les Flamands se sont donnés les moyens d'engager. Pour une même fédération, du côté francophone, ce sont tous des bénévoles, du président, qui termine sa journée et travaille pour la fédération jusqu'à une heure du matin, aux entraîneurs ou aux parents, qui font des déplacements et acceptent les conditions financières. Alors que du côté néerlandophone, il y a cinq temps-plein et trois mi-temps ! La

situation est donc un peu plus confortable en Flandre qu'en Wallonie. Toutefois, de manière générale, par rapport à nos pays voisins, on ne se donne pas encore assez les moyens pour une véritable éducation au sport. Mais ça, ce n'est pas un scoop !

**Éduquer :** Pour améliorer cette situation, que pensez-vous de l'idée d'installer un Centre Sportif Pluridisciplinaire de Haut Niveau en FWB ?

**M.R :** Je crois qu'il serait très enrichissant d'avoir un centre francophone, où les athlètes auraient régulièrement la possibilité de se côtoyer, voire de se frotter les uns aux autres, ou tout simplement de se rencontrer. Chaque année, il y a des stages prévus, toutes disciplines confondues. C'est intéressant à tous niveaux, pas que du point de vue humain. Ça permet de comparer le travail. Pour le kayak, il m'arrive, par exemple, de regarder comment travaillent certains entraîneurs en athlétisme. Mais c'est beau-

coup plus complexe que ça. En Belgique, il y a eu deux grandes idées : savoir s'il était préférable d'avoir un grand centre francophone, ou d'avoir plusieurs petits centres locaux ? Car en dehors du simple aspect financier, il y a également un problème de compétences dans certaines disciplines. Dans tel ou tel sport, y a-t-il suffisamment de compétences professionnelles ou même d'athlètes ? Quoi qu'il en soit, le problème est que, par définition, qui n'avance pas recule... et nos voisins, eux, se donnent les moyens, ils trouvent des solutions. On finira donc par être de plus en plus en retard !

## Portrait de Maxime Richard



Né dans une famille de sportifs, Maxime Richard commence très jeune par jouer au football, où il dispose déjà de certaines capacités physiques. Vers l'âge de 8 ans, il entre dans le club de kayak dinantais, Le Royal Cercle Nautique Meuse et Lesse. Il donne ses premiers coups de pagaies avec son père, ancien membre de l'équipe nationale belge. Il ne s'arrêtera plus ! Il finit par arrêter le football, et prend part à différentes courses en rivières, ou en ligne sur plan d'eau. Il réalise quelques podiums et ne cesse d'évoluer.

À 14 ans, Maxime fait partie de la sélection nationale et participe à ses premières grandes compétitions. À 16 ans, toujours en junior, il décroche, en l'espace de deux semaines, pas moins de six podiums, dont trois médailles d'or aux Championnats d'Europe et du Monde.

Le 13 juin 2010, c'est la consécration, il devient Champion du Monde senior de sprint en canoë-kayak de rivière, à seulement 22 ans !

En 2012, après quelques déboires malchanceux, il parvient à se qualifier pour les Jeux Olympiques de Londres en course en ligne sur 200m, et finit à une jolie 13<sup>e</sup> place.

Au lendemain de notre rencontre, le dimanche 3 mars 2013, Maxime remportait le titre de Champion de Belgique en sprint de rivière.

Aujourd'hui, le jeune champion a encore de nombreux projets à réaliser et nous ne pouvons que lui souhaiter de continuer sur sa lancée de beaux résultats !

# brabant wallon

## Brabant Wallon

### Club Pyramide, jeu d'énigmes et de lettres

Soirée divertissante entre amis en faisant quelque peu travailler ses méninges.

#### INFOS

Date(s) : les vendredis (sauf vernissage) de 20h à 22h à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : 1,25€/séance

### Club des Chiffres et des lettres de Rixensart et du Brabant wallon

Le jeu comme à la télé : le compte est bon et le mot le plus long dans une ambiance détendue.

#### INFOS

Date(s) : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de 19h30 à 21h30 à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : gratuit

### Petit déjeuner convivial :

1 croissant et 1 pistolet confiture avec café ou jus d'orange

#### INFOS

Date(s) : le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 8h30 à 10h à la Maison de la Laïcité, 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : 2,50 €/personne, gratuit pour les moins de 10 ans

### Atelier de tricot - crochet

#### INFOS

Date : le mardi de 14h à 16h au 7, rue des Brasseurs à 1400 Nivelles

Prix : gratuit

### Renseignements et inscriptions :

LEEP du Brabant wallon  
7, rue des Brasseurs - 1400 Nivelles

Tél. : 067/21.21.66

Fax : 067/21.21.66

Courriel : mdlni@swing.be

## Hainaut Occidental

### Atelier citoyen : « DéCoNotes »

Rejoignez notre atelier chant conduit par notre animateur Patrick Joniaux. Tout public

#### INFOS

2 jeudis par mois de 13h30 à 15h30 au Séminaire de Choiseul 11, rue des Sœurs de Charité à Tournai

Prix : gratuit

A la Maison de la Laïcité de Frameries  
Réservation obligatoire auprès de la Maison de la Laïcité de Frameries au 065.78.11.53 ou par courriel à

maisonlaiciteframeriess@skynet.be

### Ateliers d'échanges - Les pratiques médiatiques des jeunes

En collaboration avec l'asbl Media Animation. Intervenants : Yves Collard, Daniel Bonvoisin, Paul de Theux.

Les médias, nouveaux ou anciens, font désormais partie de la vie quotidienne des jeunes. Une meilleure connaissance de leurs pratiques est nécessaire pour mener une réflexion sur les approches éducatives à mettre en place en famille.

#### INFOS

Date : mercredi 17 avril de 14 à 16h

### Ateliers d'échanges - Quelle éducation aux réseaux sociaux ?

En collaboration avec l'asbl Media Animation. Intervenants : Yves Collard, Daniel Bonvoisin, Michel Berhin  
Session ouverte au tout public et principalement aux acteurs de l'enseignement et aux parents.

#### INFOS

Date : mercredi 24 avril de 14 à 16h

### Ciné-club/débat : « Reality » de Matteo Garrone

Projection de la comédie en 2012. (Durée : 1h55 min.) La projection sera suivie d'un débat.

#### INFOS

Date : vendredi 26 avril - accueil à 19h - ciné-club à 19h30

Prix : gratuit

### Renseignements et inscriptions :

Section régionale de Tournai de la LEEP, ASBL

Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai

Tél. : 069/84.72.03

Fax : 069/84.72.05

Courriel : leep@swing.be

## Liège

### Atelier d'éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté

#### INFOS

Date(s) : toute l'année, à raison de deux à quatre heures/semaine au chalet « Charles Bailly », chemin Michel Gobiet à 4000 Liège (sur Sainte-Walburge).

Prix : gratuit

Renseignements et inscription : Pierre Etienne : 04/223.20.20 - pierre.etienne@leep-liege.be

Avec le soutien de la Région Wallonne et du ministère de la Communauté française - Direction générale de la Culture.

### Module d'accompagnement intensif vers l'emploi salarié

À destination des demandeurs d'emploi disposant d'un projet professionnel clairement défini et possédant les connaissances métiers spécifiques à la réalisation de celui-ci.

#### INFOS

Date(s) : du lundi 1<sup>er</sup> avril au vendredi 13 avril 2013. Séances d'information et inscription les mardis 12 et 19 mars 2013 de 10h à 12h, ainsi que les jeudis 7 et 14 mars 2013 de 14h à 16h au 19, rue Fabry, 4000 Liège.

Prix : gratuit.

Avec le soutien de la Région Wallonne et du Forem Conseil

### Renseignements et inscriptions :

LEEP de Liège

Rue Fabry, 19 - 4000 Liège

Tel : 04/223.20.20

Courriel : aurelie.defrere@leep-liege.be

## Luxembourg

### Informatique

Initiation à l'environnement informatique, le matériel, les programmes de base (Word et Excel) et Internet. Formation de 4 demi-journées de 9h à 12h OU de 13h à 16h

#### INFOS

Dates : à déterminer à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés 11 - 6700 Arlon

Prix : 40 € ; pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 20 €

### Photographie numérique

Initiation et perfectionnement à l'emploi de l'appareil numérique, des prises de vues et du travail sur des programmes de traitements d'images. Formation de 4 demi-journées.

#### INFOS

Dates : à déterminer à la Maison de la Laïcité - rue des Déportés 11 - 6700 Arlon

Prix : 30 € ; pensionnés et adultes bénéficiant d'aide sociale : 20 €

### Atelier Nature

Balades découverte des forêts du grand Arlon. Cueillette et écologie.

#### INFOS

Tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois à 9h30, rendez-vous sur le parking de la Maison de la Culture d'Arlon

Prix : 3 €

## Ateliers complémentaires (fabrication de produits ménagers, de cosmétiques naturels, conférences, cuisine sauvage...)

### INFOS

Tous les 4<sup>e</sup> mardis du mois de 9h à 12h au 11, rue des Déportés 11 - 6700 Arlon

Prix: en fonction de l'atelier proposé

### Renseignements et inscriptions:

LEEP de Luxembourg

Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon

Tél.: 063/21.80.81 - Fax: 063/22.95.01

Courriel: ateliersartligue@gmail.com

## Mons-Borinage-Centre

### Atelier d'écriture créatrice

Par une animatrice expérimentée de la Direction générale des Affaires culturelles du Hainaut.

### INFOS

Date: le jeudi 18 avril 2013 de 18 à 20h à la Maison de Quartier « Les Bains Douches » - rue de Malplaquet 12 - 7000 Mons

Prix: 7€ pour 1 séance, 12€ pour 2 séances

### Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons Borinage centre

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons

Tél / Fax: 065/31.90.14 - Patricia Beudin ou Rosalie

Marchica - Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

## Namur

### Ateliers de la réussite scolaire pour les enfants de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaires ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires

### INFOS

Les ateliers sont donnés les lundis et jeudis de chaque mois durant l'année scolaire

Lieux:

- Maison de jeunes de Jambes, Parc Astrid, 21- 5100 Jambes
- Haute École Albert Jacquard, Département pédagogique, rue des Dames Blanches, 3B - 5000 Namur
- Avenue de Belle-Mine, 10-5300 à Andenne.

Prix: gratuit

### Ateliers d'anglais ou de néerlandais pour enfants de 4 à 12 ans

Tu as envie d'apprendre l'anglais en t'amusant? Viens nous rejoindre 1 fois par semaine. Pas de devoirs, pas de leçons... Et tu vas épater tes copains & copines!

### INFOS

Dates: les samedis matin et mercredis après-midi à Temploux - Jambes - Belgrade

Prix: 72€

### Clubs de conversation pour adultes de plusieurs niveaux anglais, espagnol

Pour permettre à toute personne apprenant une langue étrangère, de la pratiquer avec un locuteur natif, à des prix démocratiques et à deux pas de chez soi!

### INFOS

Club d'espagnol les lundis 18h à 19h

Club d'anglais les jeudis 18h à 19h (intermédiaire) et de 19h à 20h (confirmé)

Lieu: LEEP Namur, rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur

Prix: 10 séances de 1h: 72€ avec abonnement à un magazine inclus

### Ateliers de découverte de la langue et de la culture anglaises (adultes)

N'ayez pas peur de vous lancer dans cette expérience. Dans un petit groupe, vous aurez l'occasion de découvrir le plaisir d'apprendre une langue étrangère!

### INFOS

Dates: les lundis 18h à 20h et les jeudis de 9h30 à 11h30 à la LEEP Namur, rue Lelièvre, 5 - 5000 Namur

Prix: 10 séances de 2h: 117€

### Renseignements et inscriptions:

LEEP de Namur, rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur

Tél.: 081/22.87.17 - Fax: 081/22.44.53

Courriel: ligue-enseignement.namur@gmail.com ou leepnamur@mlfhn.org

## Les formations à la Ligue... avril - mai 2013

### Le 15 avril

La méthode Gordon  
Outiller les intervenants face au deuil  
Mieux connaître et utiliser sa voix

### Le 16 avril

Les 10 outils de base de la gestion de projets

### Le 17 avril

Attitudes et techniques de communication

### Le 18 avril

Mieux gérer le stress dans la vie professionnelle et les associations

### Le 19 avril

Bien-être et émotions au travail dans le secteur non-marchand

### Le 20 avril

Antoine Watteau - La Leçon de Musique

### Le 21 avril

Promenons-nous dans les bois! La réserve naturelle du Kriekenput, les plateaux d'Engeland et du Kauwberg

### Le 22 avril

Analyse financière dans le secteur non marchand

### Le 27 avril

Conte, conteur et société  
Mains qui tracent et racontent  
Le massage de détente  
Visite des Serres Royales de Laeken

### Le 29 avril

La relation d'aide avec les femmes marocaines

### Le 3 mai

Quelle communication développer quand on a peu de moyens?

### Le 4 mai

L'autoportrait en groupe  
Et si communiquer n'était pas inné  
Bilan de compétences et projet professionnel

### Le 9 mai

Formation d'animateurs de projets socioculturels

### Le 13 mai

Proposer des services dans le monde non marchand

### Le 14 mai

Initiation à la médiation

### Le 16 mai

Mieux s'organiser pour gérer ses projets

### Le 21 mai

Aider les enfants à développer une bonne estime d'eux-mêmes

### Le 22 mai

Visite du rucher participatif d'Etterbeek

### Le 23 mai

La conduite de réunion

### Le 24 mai

Comment évaluer nos projets

### Le 25 mai

Comment mieux s'adresser à un groupe en formation ou en animation  
On a souvent l'envie d'écrire, et le besoin d'écrire

### Le 26 mai

Promenons-nous dans les bois! Le site naturel et architectural du Rouge-Cloître

### Le 27 mai

Des outils et des méthodes pour animer des ateliers créatifs avec les enfants  
Gérer les comportements agressifs et augmenter la confiance en soi

### Le 28 mai

Gérer ses relations avec les médias

### Le 30 mai

Comment améliorer l'estime de soi  
Comment s'allier aux familles: identifier et mobiliser leurs ressources  
Parler en public en situation professionnelle

Pour en savoir plus sur nos stages et tout notre programme de formations; visitez le site de la Ligue

➔ [www.ligue-enseignement.be](http://www.ligue-enseignement.be)  
ou contactez le secteur formation au 02/511.25.87

## L'école en question(s)

Réunir des mamans d'élèves de Molenbeek afin de leur donner la parole sur l'école, répondre à leurs questions, leur permettre d'expliquer les problèmes qu'elles rencontrent au cours de la scolarité de leurs enfants, les informer de leurs droits.

Vaste projet...

En juin 2012, nous avons été contactées par FIJ (Formation Insertion Jeunes), ma collègue Karine Chave et moi, ainsi que Fadila Mezraoui, médiatrice scolaire, afin de développer un partenariat autour d'un projet sur l'école. Nous travaillons toutes les trois avec des mères d'élèves dans différentes écoles de Molenbeek.

L'objectif premier était de créer un espace de discussion, de débat, de réflexion. Il s'agissait aussi de donner la parole à des parents ayant scolarisé leurs enfants dans des écoles de quartiers « défavorisés », souvent victimes d'un système scolaire caractérisé par ses inégalités sociales et de résultats. Enfin, nous voulions informer ces mamans sur notre système d'enseignement – très complexe –, sur leurs droits de parents, et sur les lieux où elles peuvent éventuellement trouver de l'aide.

Nous avons commencé nos réunions en octobre 2012. Depuis, 30 à 40 femmes ont participé à ces rencontres.

Nous avons tout d'abord « débroussaillé le terrain » avec les mamans en les amenant à s'exprimer librement sur les difficultés qu'elles rencontrent avec l'institution scolaire. Ceci nous a aussi permis, à nous, travailleurs sociaux, de faire le point sur les questions qui les préoccupent le plus, afin de construire le projet

de façon pertinente.

Exercice difficile à réaliser puisque nous avons un nombre limité de réunions en perspective... et que les problèmes sont nombreux ! Nous avons finalement choisi de commencer par aborder la question des sanctions. Beaucoup de femmes se plaignent en effet des punitions disproportionnées, voire injustes, et souvent décourageantes pour les enfants. Nous avons organisé plusieurs rencontres sur ce thème, notamment avec l'aide de l'association « Changement pour l'Égalité ».

### La mixité sociale et culturelle

Parler de l'école en Belgique, et en particulier à Molenbeek, c'est inévitablement aborder également la question de la mixité sociale et culturelle. Beaucoup de mères posent la question : « Mais où sont les Belges dans nos écoles ? ». Nous avons choisi de parler du décret Mixité et des inscriptions en secondaire en invitant InforJeunes Laeken. Cela a été l'occasion d'un débat de qualité sur l'opportunité pour ces mères de défendre leurs droits, mais aussi sur les nombreux freins qui les empêchent souvent d'inscrire leurs enfants dans de « bonnes écoles », par peur des trajets en transports en commun, par peur que leurs enfants ne suivent pas dans ces écoles, et surtout par

crainte qu'ils soient stigmatisés.

La suite du projet est encore à écrire, mais une chose est sûre : malgré le succès qu'il rencontre, nous avons du pain sur la planche ! Il y a les très nombreuses questions que nous voudrions encore aborder : les devoirs, la surpopulation scolaire, l'organisation de l'enseignement secondaire, les difficultés de communication avec l'école, etc. Par ailleurs, on constate chez ces mères un grand manque de confiance en elles qui les empêche de pousser les portes, de prendre rendez-vous avec l'institutrice ou la directrice de l'école, de réagir et, le cas échéant, de s'associer avec d'autres parents pour porter des problèmes à la connaissance des pouvoirs organisateurs. Il s'agit donc de les convaincre de leur légitimité, au-delà de leur faible maîtrise de la langue, de leur statut d'« immigrées » et de leur appartenance aux classes sociales les plus défavorisées.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons déjà évoqué la possibilité de prolonger le projet l'année scolaire prochaine. Nous aimerions qu'il puisse permettre une réalisation commune des femmes qui y participent afin que leurs préoccupations soient portées à la connaissance du grand public ou des responsables politiques. Tout cela reste encore à définir...

## Animateurs de projets socioculturels 2013

La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente asbl vous propose une formation de 125 heures pour acquérir les compétences de base de l'animation socioculturelle et augmenter votre capacité à concevoir et développer des projets socioculturels réussis.

Solitude, détresse, fragmentation du tissu social, crise des solidarités, absence de projets collectifs, opacité des enjeux, problèmes d'intégration, dés-emploi, intégrismes religieux et perte des repères, difficulté de construire un projet personnel et de donner du sens à sa vie (au plan personnel, familial et social) - autant d'aspects de la société contemporaine qui frappent les publics les plus fragiles : les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les populations d'immigration récente et d'origine étrangère, en particulier quand ils cumulent un bas niveau de formation et de revenus. Il serait cependant faux de déduire de ce tableau peu réjouissant que l'égoïsme et le repli sur soi auraient étouffé les aspirations à construire un monde plus humain. Nombreux sont ceux qui s'impliquent concrètement sur le terrain, qui, professionnellement ou bénévolement, donnent un peu (beaucoup) d'eux-mêmes et prennent des initiatives. De fait, la créativité sociale de la vie associative semble sans limites.

Vous vous sentez concerné par l'évolution de la société.

Vous croyez que des projets socioculturels menés avec des groupes peuvent rencontrer les aspirations humaines.

Vous participez déjà à des projets collectifs. Vous voulez vous impliquer professionnellement ou bénévolement dans la vie associative et le secteur non-marchand.

Vous voulez augmenter vos compétences d'animateur de groupe ou devenir animateur de projets socioculturels.

La formation a pour objectif de former des animateurs qui seront capables :

- de clarifier leur projet personnel ;
- de concevoir, de réaliser et d'évaluer des projets socioculturels avec un groupe ;
- d'analyser, avec le groupe et de façon critique, la situation de départ, d'identifier les enjeux, d'effectuer des choix et de développer la prise de responsabilité ;
- de faciliter et d'animer la communication dans le groupe ;
- de pouvoir s'orienter dans le contexte légal (les a.s.b.l. et les subventions) et administratif des principaux secteurs de l'animation socioculturelle (éducation permanente, culture, jeunesse, cohésion sociale, intégration des personnes d'origine étrangère) ;
- de mettre en œuvre des compétences spécifiques en conduite de réunion, négociation,

construction de partenariat et organisation.

La formation combinera mise en pratique, jeux de rôles, études de cas, travail individuel, en petits groupes et en grands groupes, flashes théoriques. Les participants disposeront de notes de cours pour les principaux aspects théoriques.



**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Ligue ou nous contacter à l'adresse mail suivante : [formation@ligue-enseignement.be](mailto:formation@ligue-enseignement.be) ou par téléphone au 02/511.25.87**

## Monsieur le Directeur Gramme, ses professeurs et ses élèves...

Le 4 octobre 1880, la Commune de Saint-Gilles ouvrait deux écoles moyennes, l'une pour jeunes gens, l'autre pour jeunes filles. Chaque école comprenait deux classes préparatoires et une moyenne.

Cette création avait été proposée en séance du Conseil communal du 4 octobre 1879 par le Conseiller communal libéral Maurice Van Meenen. Les travaux pour l'érection du complexe scolaire projeté et ceux d'un jardin d'enfants commencèrent en mars 1880 sur des terrains communaux situés à front des rues de Parme, d'Irlande et d'Espagne.

266 élèves et leurs professeurs s'installèrent dans les nouveaux locaux à la rentrée des classes au début du mois d'octobre 1881. Les nouveaux bâtiments furent inaugurés en avril 1882, en présence du ministre de l'Instruction publique Pierre Van Humbeeck, par le bourgmestre Paul de Jaer.

Les écoles moyennes de Saint-Gilles prospérèrent rapidement, dotées d'un corps professoral sélectionné par concours, de bâtiments modernes et d'un matériel didactique perfectionné. En 1910, l'école moyenne de jeunes gens de Saint-Gilles avait une population de 1005 élèves et celle des jeunes filles était fréquentée par 651 élèves.

En 1917, l'école moyenne des jeunes gens devint un athénée communal, et les sections féminines devinrent un lycée.

Les archives de l'athénée contiennent notamment un « cahier de conférences », reflet des conseils de classe, rédigé par le Directeur M. Gramme ou par un instituteur faisant fonction de secrétaire. Les extraits, que nous publions ci-après, nous montrent que la pédagogie appliquée dans cette école s'inspirait de celle appliquée depuis 1875 par « l'École modèle » créée par la ligue de l'Enseignement.

La discipline proposée aux élèves est sévère mais humaine, tout en reflétant les mentalités de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et l'influence de la pédagogie appliquée à l'École modèle sous l'impulsion de M. Sluys y est patente.

### 1882 : les devoirs à domicile

Monsieur Gramme consulte ses professeurs avant de prendre une décision.

Les devoirs à domicile constituent pour les professeurs une tâche assez difficile. À Bruxelles, les parents des élèves demandent

pour la plupart des devoirs courts ; certains voudraient les voir supprimer entièrement. En général, les professeurs sont enclins à donner des tâches trop longues qui surchargent les élèves. Les parents s'en plaignent. Je vous engage donc, Messieurs, à raccourcir les devoirs et à attacher beaucoup plus d'importance à la qualité qu'à la quantité. J'insiste sur cette recommandation. Je vous invite aussi à me communiquer vos vues, les arguments nouveaux que vous pourriez faire valoir en faveur de la nécessité de maintenir les devoirs.

### Une discipline stricte mais humaine

Le professeur sortira le dernier de sa classe : il groupera les élèves devant lui et fermera la porte à clef. Il convient aussi que les enfants ne s'en aillent pas sans être rangés : il ne faut pas qu'il y en ait qui traînent. Le professeur ne peut pas permettre qu'ils se débarrassent avant son signal ni qu'ils courent et crient en rompant les rangs.

À la sortie du préau, un élève tient la porte ouverte, celle de la cour étant fermée ; quand tout le

## Erratum

Dans le précédent numéro d'*Éduquer*, dans l'article « Pestalozzi », il manquait les légendes sous les illustrations :

**Image 1 :** Monument Pestalozzi à Yverdon. Place Pestalozzi.

**Image 2 :** Portrait de Pestalozzi. Peinture à l'huile par F.G.A. Schöner.

monde se trouve dans le vestibule, la porte du préau se referme et l'autre s'ouvre; le contraire a lieu s'il s'agit de l'entrée; c'est le seul moyen d'éviter les courants d'air.

Le professeur accompagne ses élèves jusqu'à la rue et les suit des yeux jusqu'au moment où ils entrent dans la rue de l'Hôtel des Monnaies...

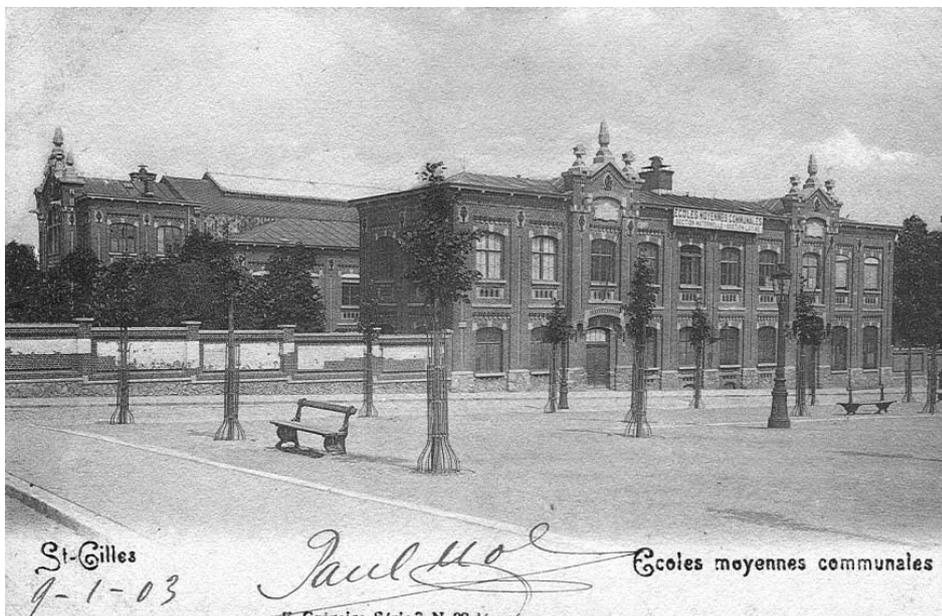
D'après le règlement, un élève ne peut être exclu d'une leçon que pour inconduite: soit pour trouble obstiné, soit pour insubordination; ainsi pour des devoirs non faits, l'exclusion n'est pas permise.

La vue d'un élève mis à la porte produit toujours une fâcheuse impression sur le visiteur et aussi sur le Directeur non prévenu. Il y a d'autres inconvénients d'ailleurs. L'élève exclu n'a ni chapeau ni vêtement adéquat. De plus le préau est froid, surtout par ce temps-ci. Un rhume est vite gagné, une maladie arrive si rapidement! Et si nous voulons que l'esprit travaille convenablement, il faut que le corps soit sain. Nous le savons. Pour éviter ces désagréments, voici les mesures à prendre: l'élève qui ne peut plus être toléré dans la classe sera envoyé chez le Directeur, accompagné d'un autre élève qui, verbalement ou à l'aide d'un billet du professeur, fera connaître le motif du renvoi. Le Directeur avisera.

Ni pour cause d'indisposition, ni pour punition, pour aucun motif enfin, des élèves ne peuvent être laissés seuls en classe. Le règlement rend le professeur responsable du mobilier de sa classe; si des enfants y restent sans surveillant, ils chercheront à s'amuser... et le mobilier court grand risque d'être dégradé. Il est un moyen simple d'éviter cet inconvénient et d'autres encore plus grands résultant de l'absence de l'œil du maître c'est d'envoyer la liste de ces élèves à la direction qui chargera un professeur (chacun à son tour) de les surveiller.

Des enfants ne peuvent être choisis pour en surveiller d'autres. Un élève ne peut avoir la confiance du maître au point que celui-ci se décharge sur lui d'une partie de sa responsabilité.

D'ailleurs, celui qui est l'objet de cette faveur fait naître chez les autres l'esprit de vengeance qu'il faut au contraire chercher à éteindre. Ensuite les enfants n'ont-ils pas déjà leurs petites passions? N'y en a-t-il pas parmi ces jeunes surveillants dont la conscience jeune et légère n'hésitera pas à désigner comme fautif, par esprit de rancune un élève qui cependant n'a pas enfreint le règlement? Les dangers qu'offre cette manière d'agir sont trop grands pour que les professeurs continuent à l'employer.



## Le musée scolaire

Je reviens du musée où j'ai trouvé dans nos collections un désordre que je ne m'attendais nullement à y rencontrer en raison des soins que j'ai pris moi-même pour les classer. Pour ne citer qu'un exemple, figurez-vous que j'y ai vu un palmipède perdu au milieu des mammifères! Il m'a fallu 45 minutes pour y

“ L'enseignement par les yeux doit être la base de l'enseignement élémentaire. ”

remettre tout en ordre. Que le professeur remette chaque chose à sa place après s'en être servi. J'espère qu'il me suffira de signaler le fait pour qu'il ne se reproduise plus. Madame la Directrice m'a promis d'avertir aussi les institutrices.

## La lecture des ouvrages de la bibliothèque

Je constate avec regret, Messieurs que vous ne vous servez pas assez des ouvrages de la bibliothèque qui est entièrement à votre disposition. Les livres que nous possédons déjà sont tous d'une utilité incontestable pour la préparation des leçons. La bibliothèque contient des ouvrages d'un grand mérite que je vous engage vivement à consulter le

plus possible. Les petits manuels ne suffisent pas au professeur pour enseigner. Ces méthodes favorisent trop la routine, défaut que nous devons éviter à tout prix. J'espère donc, Messieurs, que vous puiserez un peu plus à cette mine féconde. Avant de finir avec cet objet, je vous invite à me soumettre une liste des ouvrages dont vous désirez l'acquisition pour la bibliothèque.

## Le cours de sciences naturelles

Les leçons de sciences naturelles doivent se donner préférablement au musée même; aucune pièce ne peut en sortir. Il y a pour les tableaux une exception à cette règle; il est même nécessaire qu'ils soient employés souvent car une leçon d'intuition ne peut pas se donner avec fruit sans que l'objet n'en soit présent ou représenté par une image. C'est le moyen de stimuler l'enfant, d'exciter son esprit, de développer ses sens et ses facultés intellectuelles, en un mot, de le faire travailler mieux. Les sens et spécialement les yeux sont les agents de l'âme: c'est par eux que cette dernière se met en rapport avec le monde extérieur et le perçoit: l'enseignement par les yeux doit être la base de l'enseignement élémentaire.

D'autres sujets intéressants sont abordés dans ce « cahier de conférences ». Ils expliquent partiellement le succès que connut cette école à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et pendant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, notamment sous le contrôle d'une administration communale vigilante dont les échevins de l'Instruction publique Maurice Van Meenen, Louis Morichar et Arthur Diderich furent les figures de proue.

## Écoles et sols pollués : quel diagnostic ?

Chez nos voisins français, dont le Grenelle de l'environnement est devenu aujourd'hui célèbre, le deuxième Plan National Santé Environnement (PNSE 2) prévoit, pour ces prochaines années, un programme de diagnostic des sols des établissements accueillant des enfants. Crèches et écoles passent donc une véritable visite médicale. Mais qu'en est-il chez nous ?

Rappelons qu'une des mesures phares de ce PNSE 2 est d'améliorer l'air des bâtiments accueillant des enfants (test de surveillance de la qualité de l'air dans 300 crèches et écoles, dès fin 2009) et de lister et traiter les crèches et écoles construites sur des sols pollués.<sup>1</sup>

Le premier PSNE avait déjà testé 900 établissements accueillant des enfants. Ceux-ci furent ensuite classés par catégories en fonction de la pollution du sol sur lequel ils sont implantés :

- **catégorie A** : les sols de l'établissement ne posent pas de problème ;
- **catégorie B** : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, qu'elles soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages de lieux venaient à être modifiés ;
- **catégorie C** : les diagnostics

ont montré la présence de pollutions qui nécessitent la mise en œuvre de mesures techniques de gestion, voire la mise en œuvre de mesures sanitaires.

Il ressort de la première analyse que sur les établissements déjà testés, 76% sont classés en catégorie A, 23% en catégorie B et 1% en catégorie C<sup>2</sup>. Au total, près d'un quart des établissements présentent un danger pour la santé et nécessitent un aménagement, léger à très lourd.

### Et chez nous ?

En Belgique, la situation est plus compliquée. En effet de par la loi spéciale sur les Réformes institutionnelles du 8 août 1980<sup>3</sup>, les matières personnalisables sont dévolues aux Communautés, tandis que la politique de gestion des sols est, quant à elle, régionalisée. De ce fait, la Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge de l'Enseignement, ne se voit pas appliquer les mêmes législations en matière de gestion des sols pour l'implantation

d'établissements scolaires, que l'on soit en Région de Bruxelles-Capitale ou en Wallonie.

### À Bruxelles

En Région de Bruxelles-Capitale, la politique de gestion des sols est régie par l'Ordonnance du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués. Constituant une révision de l'ordonnance adoptée en 2004, ce nouveau texte de loi apporte une sécurité juridique en renforçant le principe du « pollueur – payeur ». De plus, il instaure et clarifie les procédures techniques d'identification et de traitement des sols pollués, et améliore l'accès à l'information en instaurant l'attestation du sol. Afin de mettre en œuvre tous ces principes, l'ordonnance définit les activités à risque et l'inventaire de l'état du sol.

L'ordonnance divise les parcelles cadastrales en cinq catégories selon que le sol soit partiellement pollué, en-dessous des normes d'assainissement, en-dessous des normes d'intervention, nécessite une gestion

“ La Fédération Wallonie-Bruxelles ne se voit pas appliquer les mêmes législations en matière de gestion des sols pour l’implantation d’établissements scolaires, que l’on soit en Région de Bruxelles-Capitale ou en Wallonie. ”

de risque, ou un traitement.

Dans son inventaire de 2009, Bruxelles Environnement (IBGE) a répertorié 17000 terrains pour lesquels un assainissement doit être prévu.

### En Wallonie

En Wallonie, le décret du 1<sup>er</sup> avril 2004 relatif à l’assainissement des sols pollués et aux sites d’activités économiques à réhabiliter définit la politique en matière de gestion de sol. Rappelons qu’historiquement, la Wallonie fut un territoire très riche en activités industrielles lourdes. Cette intense activité industrielle a inévitablement causé une pollution historique du sol, pour laquelle il est difficile d’identifier clairement un pollueur et dans quelle

mesure celui-ci a contribué à la pollution. Le décret prévoit d’ailleurs en ce sens, en son article 2 alinéa 5, la définition de pollution historique du sol comme « *pollution du sol causée par une émission, un événement ou un incident survenu avant le 30 avril 2007* ».

Le décret «  *vise à prévenir l’apparition de la pollution du sol, à identifier les sources potentielles de pollution, à organiser les investigations permettant d’établir l’existence d’une pollution et à déterminer les modalités de l’assainissement des sols pollués.* » La pollution du sol y est définie comme «  *la présence sur ou dans le sol de*

*produits, de substances, de déchets, de composés chimiques ou d’organismes générés par l’activité humaine qui sont préjudiciables ou peuvent être préjudiciables, directement ou indirectement, à la qualité du sol.* »<sup>4</sup>

Dans son ensemble, ce décret vise à prévenir l’appauvrissement du sol et l’apparition de la pollution du sol, à identifier les sources potentielles de pollution, à organiser les investigations permettant d’établir l’existence d’une pollution, et à déterminer les modalités de l’assainissement des sols pollués.

### Quel diagnostic ?

Au niveau juridique, les mesures sont prises en matière de dépollution de sols afin de réhabiliter ceux-ci. Malheureusement, l’accent est davantage mis sur la réutilisation des sols que sur les aspects de santé. Ceci est d’autant plus vrai que les sites déjà réinvestis, par exemple par des établissements scolaires, ne semblent pas être prioritaires en matière d’analyse de risques. Ceci est encore plus frappant en Wallonie où la politique d’assainissement des sols s’entend surtout dans un objectif industriel ou agricole.

Le surréalisme juridictionnel à la belge impose une politique d’enseignement et de prévention de santé communautaire, alors que la gestion des sols pollués, facteur essentiel en matière de prévention sanitaire, est, quant à lui, dévolu aux Régions. La santé de nos enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles relève donc en partie de la coordination législative entre Bruxellois et Wallons.

1. Pour plus d’infos : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
2. Plan National Santé Environnement (PNSE 2).
3. Loi Spéciale de Réformes institutionnelles du 8 août 1980 : <http://wallex.wallonie.be/PdfLoader.php?type=doc&linkpdf=3144-2476-1376>
4. Article 1 et article 2.



## Juifs entre guerre et paix, deux documentaires

La Shoah, un passé, moment fondateur de notre présent. Le conflit israélo-palestinien, un présent qui s'éternise. Deux événements qui ne cessent de nous interpeller, que nous ne cessons d'interroger. Dont on devine, par les sentiments qu'ils suscitent, par leur violence parfois, à quel point ils participent du sens-même de la société européenne contemporaine.

Alors, çà et là, un documentaire ouvre une porte, nous découvre des hommes et des femmes que la vie confronte plus que d'autres à ces événements. Soudain, tout est vécu, tout est vivant. L'Histoire nous traverse.

### Sous les pavés, les morts

Les millions de victimes juives du nazisme, assassinées dans les camps d'extermination, sont des morts sans sépulture. Leurs proches et leurs descendants, quand il en existe, les ont non seulement perdues dans des circonstances atroces, mais ils restent, depuis, dans l'impossibilité de se recueillir sur leur tombe. Le nazisme n'avait pas seulement programmé l'extermination des juifs, mais leur effacement. Les biens des victimes furent confisqués, leurs maisons revendues. Les survivants qui sont revenus, n'avaient plus rien. Les enfants qui eurent la chance d'être cachés n'ont, dans le meilleur des cas, retrouvé que quelques rares souvenirs.

En 1993, l'artiste allemand Gunter Demnig a eu l'idée de placer des « pavés de mémoire » sur les trottoirs des maisons où vivaient les juifs quand ils ont été déportés. Sur chacun de ces pavés, on peut lire : « Ici habitait untel, né en telle année, déporté en telle année, assassiné en telle année dans tel camp. » C'est tout. C'est immense. En près de vingt ans, Demnig a placé quarante mille de ces pavés en Allemagne et en Europe.

Sous le titre *Qui dira le kaddish?*, Marian Handwerker a réalisé un documentaire sur l'installation de pavés de Demnig à Bruxelles et à Liège. À priori,

on pourrait croire que les pavés de mémoire sont comme ces plaques apposées sur les façades qui rappellent que la maison fut autrefois habitée par un écrivain ou un homme célèbre. Un simple rappel. Un signe amical. Mais il n'en est rien. Demnig appelle ces pavés des « stolperstein », des pierres d'achoppement, allusion à un dicton allemand qui disait que là où quelqu'un trébuchait sur une pierre, se trouvait la tombe d'un juif.

Et le film d'Handwerker est en effet un documentaire sur l'achoppement. Comment ça achoppe quand, en face de votre maison, on plante la tombe



Marian Handwerker

du juif qui y vivait avant vous. Quand son fantôme ressurgit. Quand on ne peut plus marcher sur l'une des pierres de son entrée sans marcher sur le nom du mort. Même si évidemment on n'y est pour rien. Qu'on n'était pas né. Qu'on n'y connaît par forcément grand-chose à cette Histoire parce que, bien souvent, on vient d'ailleurs. Qu'on habite ces quartiers qu'habitent les immigrés et qu'habitaient les juifs avant-guerre quand ils étaient eux aussi d'immigration récente. Alors quand on vient d'un village turc ou marocain, qu'on le lit ce pavé, c'est difficile à dire ces noms juifs polonais. Ce n'est pas vraiment dans l'oreille. Même Auschwitz, on le lit de travers. Et les juifs qui sont là, les enfants, les petits enfants du mort, ça leur fait bizarre de voir des gens qui ne savent pas prononcer le mot Auschwitz. Qui n'ont pas l'air de savoir. Alors, ils essaient d'expliquer. Parfois le dialogue est vraiment touchant.

Ils sont vieux aujourd'hui les enfants des déportés, mais quand ils parlent de ce temps-là, ce sont des enfants. On voit bien qu'ils seront toujours des enfants. De vieux enfants. Pour certains, c'est embarrassant. On ne sait

pas trop quoi leur dire. On dit qu'on sait, qu'on comprend, oui, oui. Même si on ne comprend pas bien. Parfois, le vieil enfant juif demande s'il peut entrer. S'il peut revoir la maison. On dit oui, par politesse. Il y a une femme en foulard à qui ça fait peur. N'y aurait-il pas des fantômes dans la cave? Peut-elle dormir tranquille? Et le vieil enfant juif tente de la rassurer.

Ailleurs, un homme écoute l'histoire que la femme juive lui raconte. Que sa mère, son frère, sa sœur, ne sont pas revenus. Mais que son père, oui. Et que son père a refait sa vie avec une autre rescapée qui avait elle-même perdu son homme et ses enfants. Et qu'elle, la femme juive, elle est née de cette nouvelle vie. Et que de l'ancienne vie, il ne reste qu'une image ou deux qu'elle montre, et l'homme l'écoute et regarde et il a les larmes aux yeux. Et la femme juive le remercie et l'embrasse sur la joue, tellement heureuse d'être entendue, là, dans la cuisine de la maison où le destin de sa famille a basculé.

Mais ce n'est pas toujours si facile. Devant cette autre maison, il y a un graffiti «Hitler OK», et devant cette autre maison, l'écri-

vain Adolphe Nysenholc nettoie au sidol les pavés de ses parents que quelqu'un a tenté d'effacer en les noircissant avec un produit corrosif. Il est là, accroupi dans la rue. Il frotte. Il entretient ce qui tient lieu de tombe à ses parents, et qui, déjà, est profané. Un pavé, un seul pavé. Un seul pavé différent des autres pavés. Un rien de mémoire qui résiste. Qui s'obstine. C'est déjà trop. Alors, il s'obstine lui aussi, l'écrivain Adolphe Nysenholc. Il frotte. Il frotte la mémoire. Il efface l'effacement. Il fait revenir le souvenir de ses morts. Face à leur maison. Présent et passé, face-à-face.

## Au cœur du pouvoir

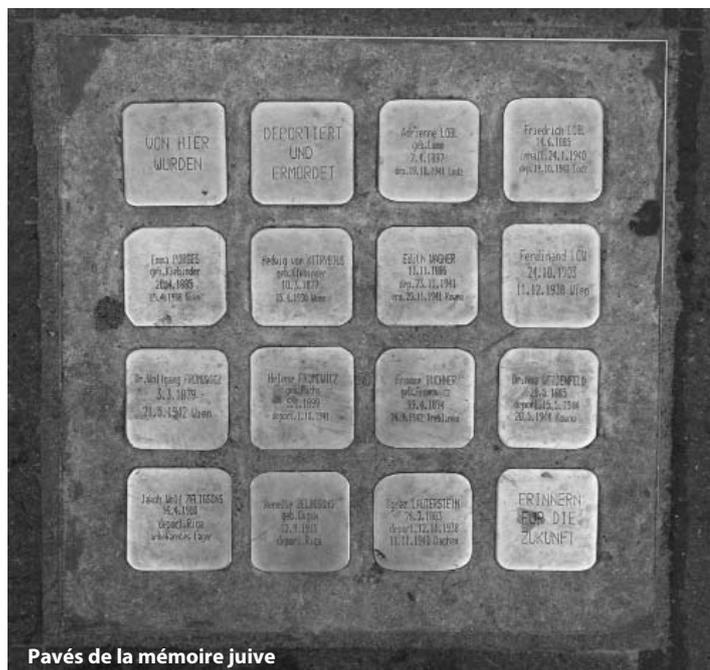
Avraham Shalom fut le premier à dire oui. Comme Dror Moreh, il aimait ce documentaire hors du commun *The Fog of War*. Eroll Morris y interviewait longuement un homme de pouvoir, Robert McNamara, le ministre américain de la guerre du Vietnam. Le mauvais par excellence. L'homme du napalm, de l'agent orange et des bombardements sur Hanoï. Mais dans le film de Morris, on découvrirait qu'il était un opposant à la guerre. Moreh voulait refaire l'exercice pour le conflit israélo-palestinien. Comment les décisions étaient prises. Que pensaient vraiment les hommes qui avaient le pouvoir de décider. Son film est simple : six anciens patrons du Shin Bet face caméra. Il s'appelle Gatekeepers. Il est bouleversant.

Oubliez vos colères, vos peurs, vos opinions. Cessez de compter les points, de justifier les cruautés des uns par celles des autres, de chercher qui a commencé ou qui est le plus méchant, qui a le droit pour lui, qui est de bonne ou de mauvaise foi. Parce qu'au fond, ce film ne parle pas de ça. Bien sûr, il ne parle que de ça, puisque ces hommes-là, ce conflit c'est leur. Ils en connaissent tous les acteurs, tous les moments, tous les tournants. Mais ça n'a au-

cune importance. Il ne faut que quelques minutes pour comprendre que l'essentiel est ailleurs. Qu'ils ne sont pas là pour faire des révélations. Même s'il y en a parfois. Ils parlent d'eux-mêmes. Ils parlent de leur pouvoir qui est immense, eux qui ont droit de vie et de mort. Et de leur impuissance qui ne l'est pas moins, puisqu'ils le savent, ils ne gagnent que des batailles, jamais la guerre.

Oui, ils racontent avoir ordonné des assassinats ciblés, des exécutions sommaires ou avoir torturé pour obtenir des informations afin d'empêcher des attentats. Mais, non, ce n'est pas un film choc. Et, non, ce n'est pas un film politique qui serait la condamnation systématique des gouvernements israéliens par les hommes de terrain qui sauraient mieux que d'autres ce qu'il faut faire. Ils savent seulement que les ennemis, on ne peut les tuer tous. Que pour faire la paix, il faut se parler. Même avec les pires. Puisque de toute façon, les terroristes des uns sont les résistants des autres. Et les Palestiniens, ils les connaissent comme personne. Ils tentent de garder un coup d'avance. Ils attendent que, dans le ciel, s'alignent les planètes du court et du long terme, seule configuration politique qui rendra la paix possible.

Entre tactique et stratégie, ils mesurent. Ce sont des hommes de mesure. Ou, dit autrement, ils sont divisés. Moreh raconte que Yuval Diskin, initiateur des «assassinats ciblés», l'a bouleversé par la douleur de son regard. Diskin disait qu'il n'en dormait pas la nuit. C'étaient les premières minutes de la première interview et Moreh en a 75 heures. La télévision israélienne va diffuser une version longue du documentaire, six heures en cinq épisodes. Comme quoi, la télévision, quand elle prend la peine d'entrer dans la complexité des choses humaines, ça peut aussi servir la paix.



Pavés de la mémoire juive

# publications

**La victime dans tous ses états**  
Anne-Françoise Dahin



La victime, figure emblématique de notre société, est analysée dans ses dimensions singulière et sociale. Sur un plan psychique, se sentir victime, être victime, revendiquer le statut de victime, refuser la condition de victime, s'identifier à la victime... ne participent pas des mêmes enjeux et appellent à des positionnements professionnels différents. Au-delà de la clinique, est questionnée la place actuelle de la victime dans la société. Nouvelle forme d'idolâtrie dans une ère de victimisation généralisée ou gain de reconnaissance et de prise en compte des victimes dans l'évolution des droits humains ?

INFOS  
[www.yapaka.be](http://www.yapaka.be)

**Les Éditions Espace de libertés ont le plaisir de vous présenter**

**Du pigeon voyageur à Twitter**  
Vinciane Colson, Juliette De Maeyer et Florence Le Cam

L'information prend vie sous la plume des journalistes, le martèlement des machines à écrire ou des claviers d'ordinateurs. Elle se disperse parfois en flux de tweets, emprunte tour à tour des calèches, des fils télégraphiques, des câbles en fibre optique. Au travers d'histoires concrètes de la production de l'information, ce livre donne à voir la matérialité d'un métier qui se renouvelle, balbutie, se réinvente.

INFOS  
[www.laicite.be/eshop](http://www.laicite.be/eshop)

**Du pigeon voyageur à Twitter**  
Histoires matérielles du journalisme



**Symbioses 97**  
**TIC : nouvelle ErE ?**



Du courriel aux pétitions en ligne, de Google à Facebook, du GSM aux tablettes numériques. En deux décennies, les outils numériques sont devenus usuels, quasi incontournables dans nos vies quotidiennes. Ils font désormais partie de notre environnement. Le magazine d'éducation à l'environnement *Symbioses* consacre son nouveau dossier à ces fameuses technologies de l'information et de la communication (TIC). Au sommaire : impacts sociaux et environnementaux bien sûr, mais surtout reportages au cœur d'initiatives éducatives et citoyennes innovantes.

INFOS  
[www.symbioses.be](http://www.symbioses.be)

**Nucléaire, pour quoi faire ?**  
Jean-Baptiste de Panafieu (texte), Julien Revenu (illustration).



Le "nucléaire", qu'est-ce que ça évoque ? La production d'électricité ou la construction de bombes atomiques ? Un moyen d'éviter les gaz à effet de serre ou l'accumulation des déchets radioactifs ? Un traitement pour soigner les gens atteints d'un cancer, ou les victimes de la catastrophe de Tchernobyl ? Le nucléaire, c'est un peu tout ça à la fois : une formidable source d'énergie aux multiples applications et une technologie imparfaitement maîtrisée qui peut aboutir à des conséquences désastreuses. Cet ouvrage, sous la forme d'un abécédaire, explique tous les termes liés au nucléaire, de A comme (particule) Alpha à Z comme (risque) Zéro.

INFOS  
Éditeur : Gulf Stream.



**espace de libertés**  
MAGAZINE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

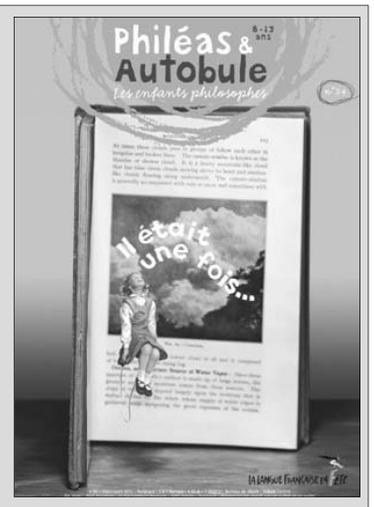
**Découvrez le dernier numéro paru dans sa nouvelle forme !**  
**Apprendre le sexe à l'école**  
**Le numéro de mars 2013**



**Philéas & Autobule n° 34**  
**Enfin libre !**

Les enfants adorent écouter des histoires. Pourquoi ? Les histoires expliquent, rassurent, aident à réfléchir, notamment par des processus d'identification. Généalogies, religions, fables ou contes, les histoires répondent à notre besoin fondamental de compréhension en offrant un cadre à nos expériences et à nos pensées. Elles constituent donc des repères primordiaux dans la construction de l'identité des jeunes enfants.

INFOS  
[www.phileasetautobule.be](http://www.phileasetautobule.be)



# événements

## Escale II : Histoire de la civilisation éthiopienne et de la langue guèze : entre langues et religions.

Dans le cadre des journées d'étude « Les escales d'Argo ».  
Une conférence de Marc Malevez.

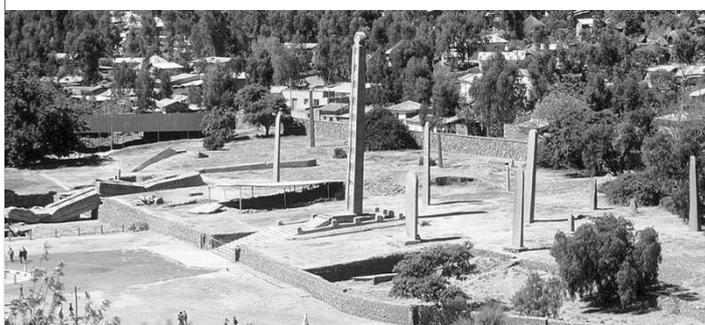
### INFOS

Le samedi 27 avril au Centre Interdisciplinaire d'Etude des religions et de la laïcité  
17 avenue Roosevelt - 1050 Bruxelles

9h30 : accueil et café, de 10h à 12h et de 14h à 16h30 : cours

PAF : gratuit pour les étudiants de moins de 26 ans, doctorants et demandeurs d'emploi, 12 € pour les autres.

[www.argoasbl.be/](http://www.argoasbl.be/)



## L'ENVIRONNEMENT DANS MON ÉCOLE

### Appel à projets pour les écoles de la Région bruxelloise

année scolaire 2013-2014



BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
BBE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

### « L'environnement dans mon école »

La protection de notre environnement est indiscutablement un enjeu pour le futur, mais aussi l'occasion d'instaurer une belle dynamique d'établissement. Pour vous aider à construire cette dynamique dans la durée et l'efficacité, Bruxelles Environnement vous propose un appel à projets. Les écoles sélectionnées bénéficieront d'une aide financière ainsi que d'un accompagnement personnalisé, sur les aspects méthodologiques et pédagogiques du projet qu'elles mèneront durant l'année scolaire 2013-2014. Les projets proposés doivent cou-

- vrir l'un des thèmes suivants :
- l'alimentation durable et les potagers ;
  - la réduction des déchets et la consommation durable ;
  - l'utilisation rationnelle de l'énergie
  - la gestion du bruit ;
  - la Nature et la biodiversité .

### INFOS

L'appel est ouvert à toutes les écoles bruxelloises, francophones et néerlandophones, à l'exception des 37 écoles encadrées via l'appel à projets 2012-2013. Celles-ci recevront un accompagnement spécifique.

Intéressé(e) ? N'hésitez pas une seconde et remettez votre projet pour le 8 avril prochain.

[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

ÉCOLES OFFICIELLES • ÉCOLES CITOYENNES

## SCIENCES EN SCÈNE 2013



La finale aura lieu à Bruxelles à la Salle Dupréel ULB,

le 27 avril 2013 à partir de 14h.  
Adresse : 44, Avenue Jeanne, 1050 Bruxelles.

La séance sera présentée par Thomas Van Hamme.



[www.sciencesenscene.be](http://www.sciencesenscene.be)

CONTACT:  
Nicola Bourgaux 02 627 68 53

